



UFR HSS
HUMANITÉS
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

MASTER HISTOIRE

TOUS PARCOURS



GUIDE DES ÉTUDES 2023 – 2024

TABLE DES MATIÈRES

L'UNIVERSITÉ DE CAEN.....	5
LES RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES	6
L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	8
LISTE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DIRIGEANT DES TRAVAUX DE RECHERCHE.....	11
LE MASTER MENTION HISTOIRE	13
MASTER 1 – PARCOURS HISTOIRE : SOURCES, SOCIÉTÉS ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS	15
M1 – SEMESTRE 1 – PARCOURS HISTOIRE : SOURCES, SOCIÉTÉS ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS.....	17
M1 – SEMESTRE 2 – PARCOURS HISTOIRE : SOURCES, SOCIÉTÉS ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS.....	23
MASTER 2 – PARCOURS HISTOIRE : SOURCES, SOCIÉTÉS ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS	26
M2 – SEMESTRE 3 – PARCOURS HISTOIRE : SOURCES, SOCIÉTÉS ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS.....	28
M2 – SEMESTRE 4 – PARCOURS HISTOIRE : SOURCES, SOCIÉTÉS ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS.....	30
MASTER 1 – PARCOURS HISTOIRE, SCIENCES POLITIQUES	31
M1 – SEMESTRE 1 – PARCOURS HISTOIRE, SCIENCES POLITIQUES.....	33
M1 – SEMESTRE 2 – PARCOURS HISTOIRE, SCIENCES POLITIQUES.....	37
MASTER 2 – PARCOURS HISTOIRE, SCIENCES POLITIQUES	40
M2 – SEMESTRE 3 – PARCOURS HISTOIRE, SCIENCES POLITIQUES.....	42
M2 – SEMESTRE 4 – PARCOURS HISTOIRE, SCIENCES POLITIQUES.....	45
MASTER 1 – PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE : ARCHIVES ET MUSÉES	47
M1 – SEMESTRE 1 – PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE : ARCHIVES ET MUSÉES	49
M1 – SEMESTRE 2 – PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE : ARCHIVES ET MUSÉES	51
MASTER 2 – PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE : ARCHIVES ET MUSÉES	53
M2 – SEMESTRE 3 – PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE : ARCHIVES ET MUSÉES	56
M2 – SEMESTRE 4 – PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE : ARCHIVES ET MUSÉES	59
MASTER 1 – PARCOURS MÉTIERS DE LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE.....	60
M1 – SEMESTRE 1 – PARCOURS MÉTIERS DE LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE	62
M1 – SEMESTRE 2 – PARCOURS MÉTIERS DE LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE	64
MASTER 2 – PARCOURS MÉTIERS DE LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE	66
M2 – SEMESTRE 3 – PARCOURS MÉTIERS DE LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE	68
M2 – SEMESTRE 4 – PARCOURS MÉTIERS DE LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE	70
INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	71
SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES	73
LE DÉLIT DE PLAGIAT.....	74
RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027	75
RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)	76
CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024.....	78
LEXIQUE DU LMD	79

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES.....	83
DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS.....	86
LE CLES.....	87
PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES.....	88
INFORMATIONS UTILES.....	89
ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES.....	90
RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT.....	91
ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI.....	92

L'UNIVERSITÉ DE CAEN

Aux facultés de droit civil et canon, fondées en 1432 par Jean de Lancastre (1389-1435), duc de Bedford, agissant au nom du jeune roi Henri VI d'Angleterre (1421-1471), sont ajoutées les facultés de théologie, de médecine et des arts (15 février 1437). Le pape Eugène IV confirme cette fondation par la bulle du 3 juin 1437. Le roi de France, sans tenir compte de cette initiative de l'ennemi, crée l'université en octobre 1452. En mars 1476, Marie de Clèves (1426-1487), duchesse d'Orléans, mère et tutrice du futur roi Louis XII, donne à l'université les locaux de la rue de la Chaîne (actuellement rue Pasteur), locaux reconstruits en 1701 sous le contrôle de l'intendant N.-J. Foucault.

Fermée en 1791, pour avoir protesté contre la politique de l'Assemblée constituante, l'université est recrée par la Troisième République en regroupant les facultés réapparues sous le 1er Empire.

Lors du bombardement du 7 juillet 1944, les bâtiments de l'université sont entièrement détruits. Précédés par la pose de la première pierre (13 novembre 1948), les travaux de reconstruction sur le site du Gaillon aboutissent à l'inauguration officielle des bâtiments de l'actuel Campus 1 (1-3 juin 1957) sous la présidence de la reine-mère des Belges, Élisabeth.

Symbole de cette renaissance, le Phénix, œuvre du sculpteur Louis Leygue, est érigé en 1958. Les bâtiments et de nombreuses œuvres d'art du campus 1 ont été classés au titre des monuments historiques en 2012.

Université multidisciplinaire, l'université de Caen Normandie s'étend aujourd'hui sur 5 campus dans l'agglomération caennaise et comprend 6 antennes régionales. Elle est administrée par un président et deux conseils : le Conseil d'administration (CA) et le Conseil académique (CAC), qui comprend la commission de la recherche (CR) et la commission des formations et de la vie universitaire (CFVU). Ces conseils sont composés, en proportions variables, de représentants des enseignants, du personnel administratif et technique, des étudiants et de personnalités extérieures.

Les unités de formation et de recherche (UFR) disposent de l'autonomie pédagogique, préparent à des diplômes nationaux ou d'université, et assurent éventuellement la préparation de certains concours. Chaque UFR est administrée par un conseil auquel participent des représentants étudiants élus.

LES RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

L'UFR (Unité de Formation et de Recherche) Humanités et Sciences Sociales, créée à la rentrée 2015-2016, associe huit départements (Histoire, Archéologie et Patrimoines ; Philosophie ; Sociologie ; Langue et littérature française et littérature comparée ; Humanités classiques et numériques ; Sciences du langage ; Arts du spectacle ; Sciences de l'Éducation) et plusieurs unités de recherches, dont deux consacrées à la recherche en histoire et en archéologie : le Centre de recherches historiques et archéologiques anciennes et médiévales (CRAHAM) et le laboratoire « Histoire, Territoires, Mémoires » (HisTeMé), ex-CRHQ.

L'UFR Humanités et Sciences Sociales est gérée par un conseil élu composé de 8 professeurs, 10 maîtres de conférences, 10 étudiants, 4 représentants des personnels administratifs et de service, et 8 personnalités extérieures. Le conseil élit le directeur et le directeur-adjoint de l'UFR.

Le département d'Histoire, Archéologie et Patrimoines comprend quatre instituts (histoire antique, histoire médiévale et archéologie, histoire moderne, histoire contemporaine).

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE ET PATRIMOINES

Directeur du département : M. Grégory COMBALBERT
gregory.combalbert@unicaen.fr – SB 106

LICENCE MENTION HISTOIRE

Responsable de la Licence : M. Fabien PAQUET
fabien.paquet@unicaen.fr – SB 106

Responsable de la Licence 1 : M. Jan SYNOWIECKI
jan.synowiecki@unicaen.fr – SB 104

Responsable de la Licence 2 : M. Gabriel DE BRUYN
gabriel.debruyne@unicaen.fr – SB 105

Responsable de la Licence 3 : M^{me} Gaël EISMANN
gael.eismann@unicaen.fr – SB 029

Responsable du parcours Histoire-Sciences sociales : M. Fabien PAQUET
fabien.paquet@unicaen.fr – SB 106

Responsable du parcours Histoire-Sciences politiques : M^{me} Dzovinar KEVONIAN
dzovinar.kevonian@unicaen.fr – SB 104

Responsable du parcours Histoire-Archéologie : M. Luc BOURGEOIS
luc.bourgeois@unicaen.fr – SB 132B

MASTER MENTION HISTOIRE

Responsable du master mention Histoire et du parcours « Histoire : Sources, sociétés, cultures de l'Antiquité à nos jours » : M. Alban GAUTIER
alban.gautier@unicaen.fr – SB 137

Responsable du parcours « Histoire, sciences politiques » : M^{me} Dzovinar KÉVONIAN
dzorvina.kevonian@unicaen.fr

Responsable du parcours « Métiers du patrimoine : archives et musées » : M^{me} Florence BUTTAY
florence.buttay@unicaen.fr - SB 026

Responsable du parcours « Métiers de la recherche en archéologie » : M. Luc BOURGEOIS
luc.bourgeois@unicaen.fr - SB 132B

CONCOURS

Responsables du master MEEF Histoire-Géographie : M^{me} Caroline BLONCE (départ. Histoire) et M. Jean-François THEMINES (INSPÉ)

caroline.blonce@unicaen.fr – SB 029, jean-francois.themines@unicaen.fr

Responsable de l'Agrégation : M^{me} Caroline BLONCE

caroline.blonce@unicaen.fr – SB 029

RELATIONS INTERNATIONALES

Responsable des Relations internationales : M. Thomas HIPPLER

thomas.hippler@unicaen.fr – SB 144

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du département d'Histoire, Archéologie et Patrimoines se compose d'enseignants-chercheurs : professeurs des universités (PR), maîtres de conférences (MCF), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), doctorants contractuels (DC) ; ainsi que d'enseignants : professeurs agrégés ou certifiés dans l'enseignement supérieur (PRAG ; PRCE) et chargés de cours (CC). La liste ci-dessous ne comprend que les enseignants impliqués dans le master.

		Bureau	Adresse électronique	Tel.
Institut d'histoire ancienne				
M ^{me} Caroline BLONCE	(MCF)	SB 029	caroline.blonce@unicaen.fr	54-65
M. Jean-Baptiste BONNARD	(MCF)	SB 030	jean-baptiste.bonnard@unicaen.fr	58-42
M. Gabriel DE BRUYN	(MCF)	SB 105	gabriel.debruy@unicaen.fr	58 95
M. Sylvain DESTEPHEN	(PR)	SB 141	sylvain.destephen@unicaen.fr	
M. Gilles GORRE	(PR)	SB 140	gilles.gorre@unicaen.fr	
M ^{me} Typhaine HAZIZA	(MCF)	SB 030	typhaine.haziza@unicaen.fr	58-42
Responsable de l'institut : M ^{me} Caroline BLONCE				
Institut d'histoire médiévale et d'archéologie				
M ^{me} Cécile ALLINNE	(MCF)	SB 134	cecile.allinne@unicaen.fr	
M. Pierre BAUDUIN	(PR)	SB 138	pierre.bauduin@unicaen.fr	54-55
M. Luc BOURGEOIS	(PR)	SB 132b	luc.bourgeois@unicaen.fr	58-44
M. Grégory COMBALBERT	(MCF)	SB 106	gregory.combalbert@unicaen.fr	54-85
M. Alban GAUTIER	(PR)	SB 137	alban.gautier@unicaen.fr	56-06
M ^{me} Laurence JEAN-MARIE	(MCF)	SB 117	laurence.jean-marie@unicaen.fr	58-46
M ^{me} Cécile LAGANE	(ATER)	SB 108	cecile.lagane@unicaen.fr	57-41
M. Christophe MANEUVRIER	(MCF)	MRSH 223	christophe.maneuvrier@unicaen.fr	62-33
M. Fabien PAQUET	(MCF)	SB 106	fabien.paquet@unicaen.fr	58-51
Responsable de l'institut : M. Grégory COMBALBERT				
Institut d'histoire moderne				
M ^{me} Ariane BOLTANSKI	(PR)	SB 104	ariane.boltanski@unicaen.fr	
M ^{me} Florence BUTTAY	(PR)	SB 026	florence.buttay@unicaen.fr	
M ^{me} Anne DE MATHAN	(PR)	SB 103	anne.demathan@unicaen.fr	58-41
M. Brice ÉVAIN	(MCF)	SB 026	brice.evain@unicaen.fr	
M. Jan SYNOWIECKI	(MCF)	SB 104	jan.synowiecki@unicaen.fr	
Responsable de l'institut : M. Jan SYNOWIECKI				
Institut d'histoire contemporaine				
M. Vincent BOLLENOT	(MCF)	SB 105	vincent.bollenot@unicaen.fr	
M ^{me} Gaël EISMANN	(MCF)	SB 029	gael.eismann@unicaen.fr	58-50
M. Thomas HIPPLER	(PR)	SB 144	thomas.hippler@unicaen.fr	58-51
M ^{me} Dzovinar KÉVONIAN	(PR)	SB 104	dzovinar.kevonian@unicaen.fr	
M. Benoît MARPEAU	(MCF)	SB 106	benoit.marpeau@unicaen.fr	58-50
M. François ROUQUET	(PR)	SB 024	francois.rouquet@unicaen.fr	58-49
M ^{me} Anna TRESPEUCH-BERTHELOT	(MCF)	SB 024	anna.trespeuch-berthelot@unicaen.fr	58-49
M. Guillaume YVERNEAU	(DC)		guillaume.yverneau@unicaen.fr	
Responsable de l'institut : M. Benoît MARPEAU				

Enseignants de langues anciennes et langues vivantes				
M ^{me} Sara BENOIST	(PRAG)	Anglais	sara.benoist@unicaen.fr	
M ^{me} Nicola COULTHARD	(CC)	Anglais	nicola.coulthard@unicaen.fr	
M ^{me} Christine DUMAS-REUNGOAT	(MCF)	Grec	christine.dumas-reungoat@unicaen.fr	
M. Alex FOUILLET	(CC)	Vieux norrois	alex.fouillet@unicaen.fr	
M. Simon LEBOUTEILLER	(MCF)	Vieux norrois	simon.lebouteiller@unicaen.fr	

M ^{me} Marie-Agnès LUCAS-AVENEL	(MCF)	Latin	marie-agnes.avenel@unicaen.fr	
M ^{me} Luciana ROMERI-VELOSO	(MCF)	Grec	luciana.romeri-veloso@unicaen.fr	
M ^{me} Charlotte WADOUX	(PRAG)	Anglais	charlotte.wadoux@unicaen.fr	

Principaux intervenants extérieurs du Master Histoire – Parcours Histoire, sciences politiques

M. Emmanuel BRIDENNE	Chargé de cours	emmanuel.bridenne@icloud.com
M. Patrice CARO	Département de géographie	patrice.caro@unicaen.fr
M. Pierre-Noël CLAUZADE	Collaborateur parlementaire	
M ^{me} Milena DOYTICHEVA	Département de sociologie	milena.doytcheva@unicaen.fr
M. Fabien GUILLOT	Département de géographie	fabien.guillot@unicaen.fr
M. Noé GAUCHARD	Collaborateur parlementaire	noe.gauchard@sciencespo.fr
M. Christophe LAJOYE	Faculté de droit	christophe.lajoie@unicaen.fr
M. Vincent LECASBLE	Conseiller technique, cabinet du maire de Caen	
M. Jérôme LETOURNEL	INSEE	jerome.letournel@unicaen.fr
M. Grégory MANCEL	Formateur LinkedIn	gregory.mancel@unicaen.fr
M. Franck MERCEY	Directeur général des services, commune d'Hérouville-Saint-Clair	
M ^{me} Haifa NAFFAKHI-CHARFEDDINE	Département d'économie-gestion	haifa.naffakhi@unicaen.fr
M. Philémon PERROT	Sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du Calvados	
M ^{me} Fanny SIMON	Département d'économie-gestion	fanny.simon@unicaen.fr
M. Marc THÉBAULT	Formateur en attractivité des territoires et en communication publique	

Principaux intervenants extérieurs du Master Histoire – Parcours Métiers du patrimoine : archives et musées

M. Jean-Baptiste AUZEL	Directeur des AD de la Manche	jean-baptiste.auzel@cg50.fr
M. Ghislain BRUNEL	Directeur des publics – Archives nationales	ghislain.brunel@culture.gouv.fr
M. Yvon DAVY	Association La Loure	laloure@wanadoo.fr
M ^{me} Hélène DECAEN	Responsable des Expositions et Éditions - Les Champs libres (Rennes)	h.decaen@leschampslibres.fr
M ^{me} Julie DESLONDES	Directrice des AD du Calvados	julie.deslondes@calvados.fr
M ^{me} Stéphanie DUPONT	Inventaire général du patrimoine culturel	stephanie.dupont@normandie.fr
M ^{me} Hélène FARCY	Musée de Vieux-la-Romaine	helene.farcy@calvados.fr
M. Francis FEYTOUT	Pôle applications informatiques – Université de Bordeaux Montaigne	francis.feytout@u-bordeaux-montaigne.fr
M ^{me} Marlène FRATERNO	Professeure agrégée	marlene.fraterno@ac-normandie.fr
M. Jérôme GALLOT	Ingénieur pédagogique	jerome.gallot02@unicaen.fr
M ^{me} Amélie GUESNON	Archives de l'université	amelie.guesnon@unicaen.fr
M. Franck LAORDEN	IUT de Caen	franck.laorden@unicaen.fr
M. Emmanuel LUIS	Chercheur. Service Patrimoines. Région Normandie	emmanuel.luis@normandie.fr
M. Vincent NEGRI	Chercheur HDR à l'ISP – UMR 7220	vincent.negri@cnrs.fr
M ^{me} Élisabeth OLIVE	Directrice adjointe des AD du Calvados	elisabeth.olive@calvados.fr
M ^{me} Subha-sree PASUPATHY	Ingénieure d'études - Pôle du document numérique MRSH	subha-sree.pasupathy@unicaen.fr

M ^{me} Anne SCHNEIDER	INSPÉ de Caen	anne.schneider@unicaen.fr
M ^{me} Marie-Jeanne VILLEROY	Conservateur du patrimoine - Musée de Vire	mjvilleroy@ville-vire.fr

Principaux intervenants extérieurs du Master Histoire – Parcours Métiers de la recherche en Archéologie		
M ^{me} Céline BARTHÉLEMY	Responsable d'opération, INRAP	celine.barthelemy@inrap.fr
M ^{me} Anne BOCQUET-LIENARD	Ingénieure de recherche, CNRS CRAHAM	anne.bocquet-lienard@unicaen.fr
M. Denis BOUGAULT	Médecin, membre associé au CRAHAM	dr.bougault.d@wanadoo.fr
M. Antoine CAZIN	Responsable de l'imagerie scientifique, Fabrique de patrimoines en Normandie	antoine.cazin@lafabriquedepatrimoines.fr
M ^{me} Cécile CHAPELAIN DE SEREVILLE-NIEL	Ingénieure de recherche, CNRS CRAHAM	cecile.niel@unicaen.fr
M ^{me} Marie DERREUMAUX	Carpologue, INRAP	marie.derreumaux@inrap.fr
M ^{me} Stéphanie DERVIN	Céramologue, INRAP	stephanie.dervin@inrap.fr
M ^{me} Hélène FARCY	Médiatrice culturelle, musée de Vieux-la-Romaine	helene.farcy@calvados.fr
M. Jean-Claude FOSSEY	Infographe-photographe, Unicaen CRAHAM	jean-claude.fossey@unicaen.fr
M. Jean-Pascal FOUCHER	Directeur des AD de l'Orne	foucher.jean-pascal@CG61.fr
M. Jérôme GALLOT	Ingénieur pédagogique	jerome.gallot02@unicaen.fr
M. Arthur GLAIS	Service archéologique du Calvados	
M. Pierre-Marie GUIHARD	Ingénieure de recherche, Unicaen CRAHAM	pierre-marie.guihard@unicaen.fr
M ^{me} Bénédicte GUILLLOT	Responsable d'opération, INRAP	benedicte.guillot@inrap.fr
M ^{me} Annie LEFEVRE	Céramologue, INRAP	annie.lefevre@inrap.fr
M ^{me} Charlotte LECENE	Médiatrice culturelle, Château de Caen	c.lecene@caen.fr
M. Gaël LÉON	Spécialiste SIG, INRAP	gael.leon@inrap.fr
M. Jean-Marie LEVESQUE	Directeur du château de Caen	jm.levesque@caen.fr
M ^{me} Julia PACORY	Ingénieure d'études, CRAHAM	julia.pacory@unicaen.fr
M ^{me} Opale ROBIN	Archéozoologue, INRAP	opale.robin@inrap.fr
M. Xavier SAVARY	Directeur, Musée de Vieux-la- Romaine	xavier.savary@calvados.fr
M ^{me} Sophie QUEVILLON	Conservatrice, SRA Normandie	sophie.quevillon@culture.gouv.fr
M ^{me} Anne SCHNEIDER	Maîtresse de conférences, INSPÉ Caen	anne.schneider@unicaen.fr
M ^{me} Karine VINCENT	Responsable d'opération, Service archéologique Morbihan	karine.vincent@morbihan.fr

La formation dispensée aux étudiants s'appuie sur les recherches effectuées par les enseignants-chercheurs, qui sont, pour la plupart, rattachés aux unités de recherche dépendant de l'UFR Humanités et Sciences sociales, en l'occurrence :

- HisTeMé - Histoire, Territoires, Mémoires, UR 7455
- Le Centre Michel de Boüard - Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Anciennes et Médiévales (CRAHAM, UMR 6273 CNRS/Unicaen)

Ces unités de recherche participent à l'encadrement des étudiants de master et de doctorat. Le CRAHAM participe également à la formation des étudiants en licence parcours « archéologie » et en master professionnel et recherche « archéologie » et HisTeMé à la formation des étudiants en master professionnel « Métiers du patrimoine historique et culturel ».

LISTE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DIRIGEANT DES TRAVAUX DE RECHERCHE

ARCHÉOLOGIE

- Cécile ALLINNE : Archéologie celtique et gallo-romaine.
- Luc BOURGEOIS : Archéologie médiévale.

HISTOIRE ANCIENNE

- Caroline BLONCE : Histoire romaine ; période impériale : histoire politique, histoire urbaine.
- Jean-Baptiste BONNARD : Histoire grecque : histoire sociale, culturelle, religieuse ; famille, parenté, genre.
- Gabriel DE BRUYN : Histoire romaine : histoire politique, culturelle, religieuse ; histoire de l'Afrique punique, berbère et romaine ; histoire de la christianisation (I^{er}-V^e siècles).
- Sylvain DESTEPHEN : Histoire romaine : période impériale et tardive en Occident et en Orient ; histoire politique, histoire institutionnelle, histoire religieuse, histoire du genre.
- Gilles GORRE : Histoire grecque : mondes hellénistiques ; histoire religieuse, sociale et économique.
- Typhaine HAZIZA : Histoire grecque ; histoire de l'Égypte antique ; histoire hellénistique ; histoire sociale, culturelle, religieuse.

HISTOIRE MÉDIÉVALE

- Pierre BAUDUIN : Histoire des mondes nordiques et normands médiévaux (VIII^e-XI^e siècles) ; histoire politique et sociale (sources textuelles).
- Grégory COMBALBERT : Histoire religieuse ; histoire de l'écrit et des pratiques documentaires ; histoire de la Normandie.
- Alban GAUTIER : Histoire des îles Britanniques et de l'Europe du Nord (VI^e-XI^e siècles) ; histoire, langues et littératures vernaculaires du haut Moyen Âge ; histoire de l'alimentation ; médiévalisme.
- Laurence JEAN-MARIE : Histoire des relations entre l'Angleterre et la Normandie ; histoire maritime, urbaine et sociale (Normandie et autres espaces).
- Christophe MANEUVRIER : Histoire des campagnes ; histoire économique et sociale ; sigillographie ; histoire du genre.
- Fabien PAQUET : Histoire religieuse ; histoire de la Normandie (XII^e-XV^e siècles) ; guerre de Cent Ans ; histoire politique de la fin du Moyen Âge.

HISTOIRE MODERNE

- Ariane BOLTANSKI : Histoire sociale, politique, culturelle et religieuse (XVI^e-XVII^e siècles, France, Italie, Europe méditerranéenne) : noblesse, guerre, Contre-Réforme, pratiques et actions religieuses, missions catholiques.
- Florence BUTTAY : Histoire culturelle, politique et religieuse de l'Europe de la Renaissance ; Renaissance et humanisme ; histoire des affrontements religieux au XVI^e siècle.
- Brice ÉVAIN : Histoire des mouvements populaires en France et en Angleterre (XVI^e-XVIII^e siècles) ; histoire des révoltes, des rébellions et de leurs répressions ; cultures populaires ; mémoire ; liens entre histoire et littérature.
- Anne DE MATHAN : Histoire sociale, politique et culturelle du XVIII^e siècle et de la Révolution française ; constructions mémorielles et historiographie (XVIII^e-XXI^e siècles) ; presse et écrits du for privé.
- Jan SYNOWIECKI : Histoire environnementale ; histoire des sciences ; histoire urbaine ; histoire de Paris ; histoire de l'Amérique française.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

- Vincent BOLLENOT : Histoire coloniale, histoire de l'immigration, socio-histoire de l'administration, histoire de l'anti-impérialisme.
- Gaël EISMANN : Histoire des forces armées, des conflits et des occupations au XX^e siècle, spécialement durant la Seconde Guerre mondiale.

- Thomas HIPPLER : Histoire européenne ; histoire transnationale et globale ; relations internationales ; guerre et paix ; histoire culturelle ; histoire des idées (de la fin du XVII^e au XX^e siècle).
- Dzovinar KÉVONIAN : Histoire des réfugiés et apatrides ; minorités et droits de l'homme ; acteurs humanitaires et juridiques dans l'espace international (sociétés savantes juridiques, ONG, organisations internationales) ; circulation des hommes et des savoirs (XX^e et XXI^e siècles).
- Benoît MARPEAU : Histoire culturelle ; histoire des intellectuels ; histoire de l'édition (de la fin du XVIII^e siècle à nos jours).
- François ROUQUET : Histoire des conflits au XX^e siècle (spécialement Seconde guerre mondiale) ; histoire du genre au XX^e siècle ; histoire du cinéma.
- Anna TRESPEUCH-BERTHELOT : Histoire des mobilisations culturelles, intellectuelles, sociales et environnementales en France et en Europe aux XX^e et XXI^e siècles.

LE MASTER MENTION HISTOIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le **master mention Histoire**, co-accrédité avec l'université du Havre, propose quatre parcours différenciés avec des objectifs différents :

1. parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures de l'Antiquité à nos jours » ;
2. parcours « Histoire, sciences politiques » ;
3. parcours « Métiers du patrimoine : archives et musées » ;
4. parcours « Métiers de la recherche en archéologie ».

Ces quatre parcours partagent en partie le même tronc commun, notamment au premier semestre de master 1.

L'accès au master 1 est sélectif. Le dépôt des dossiers de candidature doit être effectué sur la plateforme MON MASTER.

Au début du premier semestre, lors de l'inscription pédagogique, **chaque étudiant inscrit dans les parcours 1, 3 et 4 choisit une période** afin de suivre les enseignements et séminaires qui lui sont spécifiques (les étudiants inscrits dans le parcours « Histoire, sciences politiques » suivent des enseignements dédiés). Au cours du semestre, en décembre au plus tard (et dès le mois d'octobre pour les étudiants du parcours « Métiers de l'archéologie »), **chaque étudiant choisit un directeur de recherches et élabore avec lui un projet de recherche**. Il est donc nécessaire d'**anticiper ce choix** en réfléchissant en amont à un sujet et en prenant contact avec un ou plusieurs enseignants-chercheurs **dès les premières semaines du master**.

Le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures de l'Antiquité à nos jours » a une dimension recherche prédominante. Il permet de conforter les connaissances et de développer l'esprit critique par l'acquisition de compétences approfondies concernant la discipline historique, spécialement nécessaires dans le domaine de la recherche. Il est ouvert à l'initiation ou au perfectionnement dans d'autres disciplines du domaine des SHS et des langues. Ce parcours est également ouvert dans le cadre de la co-accréditation du master avec l'université du Havre : les étudiants du Havre suivent donc certains des enseignements dispensés à Caen ; en revanche, les étudiants de Caen ne sont pas amenés à suivre des cours au Havre, sauf dans le cas où ils choisiraient un séminaire de recherche qui s'y déroule.

Le parcours « Histoire, sciences politiques », options recherche et professionnelle, propose une formation qui associe approfondissement en histoire moderne et contemporaine, renforcement des compétences transversales ou *soft skills* et projets collaboratifs. Ce parcours vise la construction d'un profil d'employabilité des étudiants dans la recherche, l'expertise politique, les médias ou l'administration publique : il offre une formation solide aux sciences sociales du politique et des compétences actualisées pour le traitement de l'information en environnement numérique, avec la mise en œuvre de projets collectifs encadrés, la réalisation d'un mémoire de recherche et un stage. La responsable du parcours assure le suivi individualisé des étudiants.

Le parcours « Métiers du patrimoine : archives et musées » permet, outre une initiation à la recherche historique en 1^e année, l'acquisition de compétences propres aux métiers du patrimoine (archives et musées). Il fait intervenir de nombreux professionnels des archives et des musées et privilégie les expériences de terrain au moyen de différents stages réalisés lors des deux années du master.

Le parcours « Métiers de la recherche en archéologie », options recherche et professionnelle, s'adresse d'abord aux titulaires d'une licence en histoire ou en histoire de l'art et archéologie, ayant suivi des enseignements en archéologie et pratiqué des stages de terrain. Il comprend dès le M1, sur la base d'un tronc commun, une option recherche et une option professionnelle que distingue principalement, en M2, la réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un stage de longue durée donnant lieu à un mémoire professionnel. L'objectif principal est de permettre aux étudiants, à la sortie du master de s'insérer dans les structures administratives de l'archéologie (sur concours), de la recherche et, plus largement, de l'archéologie préventive publique ou privée, comme responsables de secteurs et, à terme, responsables d'opération ou comme spécialistes, particulièrement dans les domaines de l'anthropologie physique, des études de mobilier, de l'archéométrie des matériaux, de gestionnaire des collections archéologiques, de l'étude du bâti et de l'analyse de l'environnement aux périodes historiques. Les cours sont assurés par des enseignants-chercheurs de Caen et des professionnels de l'archéologie préventive, de collectivités territoriales et de l'État (Service Régional de l'Archéologie), enfin d'ingénieurs et techniciens du CRAHAM, UMR 6273.

STAGES

Les stages sont facultatifs dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures de l'Antiquité à nos jours ; ils sont obligatoires et intégrés à la formation dans les parcours « Histoire, sciences politiques », « Métiers du patrimoine » et « Métiers de l'archéologie ». Les responsables des parcours expliquent aux étudiants les modalités d'accès au stage et de validation.

Tout étudiant inscrit en M1 ou M2 dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures » peut demander à effectuer un **stage de découverte et d'orientation**, en rapport avec ses études d'histoire ou ses projets de poursuite d'études et d'insertion professionnelle. L'étudiant doit trouver le stage lui-même. Le stage est effectué dans le cadre d'une convention passée entre l'UFR Humanités et Sciences sociales et l'employeur. Le stage peut s'effectuer au premier ou au second semestre, et doit être terminé **au plus tard le 15 juillet. Sa durée maximale est de six semaines**. Le stage ne donne pas lieu à l'attribution d'une note entrant dans le calcul de la moyenne, ni à l'octroi de crédits ECTS. Le suivi du stage est effectué par un enseignant du département. Ce stage est facultatif : seuls les étudiants intéressés et disposant d'une proposition de stage en font la demande.

Quel que soit le parcours suivi, **les étapes de la validation d'une convention de stage dans un établissement autre que l'université de Caen sont les suivantes :**

1. Remplir en ligne votre convention sur l'application P-stage via votre ENT.
2. Votre référente scolarité vérifiera vos données et validera "pédagogiquement" quand tout sera en ordre (vous serez averti par mail dès que ce sera fait).
3. Imprimer en 3 exemplaires.
4. Entamer le circuit des signatures en commençant par faire signer l'établissement d'accueil (représentant + tuteur), puis l'étudiant.
5. Rapporter les 3 exemplaires à votre référente scolarité qui se chargera d'obtenir la signature du tuteur universitaire et du directeur de l'UFR.
6. Joindre une attestation responsabilité civile (cette attestation est liée à votre assurance habitation (personnelle ou parentale), vous devez en faire la demande auprès de votre compagnie d'assurance).
7. Vous recevrez un mail vous informant que votre convention est signée ; vous pourrez venir la retirer au Pôle Master (bureau B1- 437).
8. L'exemplaire de l'établissement d'accueil lui sera envoyé ainsi que l'attestation de stage.

Si vous faites votre stage dans un service de l'Unicaen, vous devrez remplir une convention bi-partite. Merci de prendre contact avec votre référente scolarité : hss.scolarite.master@unicaen.fr ; celine.leclair@unicaen.fr.

CALENDRIER

ATTENTION : des calendriers parfois différents

Pour chaque enseignement non-historique, le calendrier suivi est celui de l'UFR où est dispensé cet enseignement.

Les dates de la reprise des cours, des vacances universitaires et des périodes d'examens peuvent être différentes de celles en vigueur au département d'Histoire, Archéologie et Patrimoines.

Les départements de Sociologie, Sciences du langage et d'Humanités classiques et numériques (latin et grec) font partie de l'UFR Humanités et Sciences Sociales : leur calendrier universitaire est donc le même que celui du département d'Histoire, Archéologie et Patrimoines.

En revanche, l'UFR de LVE a son propre calendrier, qui peut différer de celui de l'UFR HSS.

Renseignez-vous auprès des enseignants de ces options et des scolarités des UFR ou départements concernés (consultez les panneaux d'affichage et sites de ces UFR ou départements).

MASTER 1 – PARCOURS HISTOIRE : SOURCES, SOCIÉTÉS ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS

SEMESTRE 1 (SEMESTRE 7)

7HAT	7HSIR1	7HSIR2	7HSMR	7HLV	7HAPP et F7APP (facultatif)
Atelier de l'Histoire Une période au choix : Y7HATAN <i>Histoire ancienne</i> Y7HATME <i>Histoire médiévale</i> Y7HATMO <i>Histoire moderne</i> Y7HATCO <i>Histoire contemporaine</i>	Sources et instruments de la recherche 1 Une période au choix (la même que pour l'UE 7HAT) : Y7SIR1AN <i>Histoire ancienne</i> Y7SIR1ME <i>Histoire médiévale</i> Y7SIR1MO <i>Histoire moderne</i> Y7SIR1CO <i>Histoire contemporaine</i>	Sources et instruments de la recherche 2 Une période au choix (la même que pour l'UE 7HAT) : Y7SIR2AN <i>Histoire ancienne</i> Y7SIR2ME <i>Histoire médiévale</i> Y7SIR2MO <i>Histoire moderne</i> Y7SIR2CO <i>Histoire contemporaine</i>	Séminaire de recherche spécialisé : un séminaire au choix 7SMRAN 7SMRERU 7SMRHC 7SMRMAM 7SMRMAR 7SMRRUR 7SMRTEI 7SMRVIL 7SMRWW2	Langues (au choix), voir le descriptif Y7ANG Anglais Y7PERFLV Perfectionnement d'une langue vivante écrite	UE non disciplinaire : un choix obligatoire et un choix facultatif (Voir la liste dans le descriptif)
12h TD + 12h CM	24h TD	24h TD	12h TD	24h TD	En fonction de l'option choisie
24 heures	24 heures	24 heures	12 heures	24 heures	24 heures (+ 24 heures facultatives)
100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	En fonction de l'option choisie
6 ECTS coef 1	6 ECTS coef 1	6 ECTS coef 1	2 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	6 ECTS coef 1

SEMESTRE 2 (SEMESTRE 8)

8HAT et F8APP (facultatif)	8HSIR3	8HSMR	8HMEM
<p>Atelier de l'Histoire 2</p> <p>Une période au choix :</p> <p>Y8HATAN <i>Histoire ancienne</i></p> <p>Y8HATME <i>Histoire médiévale</i></p> <p>Y8HATMO <i>Histoire moderne</i></p> <p>Y8HATCO <i>Histoire contemporaine</i></p> <p>+ une option facultative dans le prolongement de l'UE non disciplinaire du premier semestre (Voir la liste dans le descriptif)</p>	<p>Sources et instruments de la recherche 3</p> <p>Une période au choix (la même que pour l'UE 7HAT) :</p> <p>Y8SIR3AN <i>Histoire ancienne</i></p> <p>Y8SIR3ME <i>Histoire médiévale</i></p> <p>Y8SIR3MO <i>Histoire moderne</i></p> <p>Y8SIR3CO <i>Histoire contemporaine</i></p>	<p>Séminaires de recherche spécialisés : deux séminaires au choix</p> <p>Y8SMRAN Y8MRERU Y8MRHC Y8SMRMAM Y8MRMAR Y8MRRUR Y8MRTEI Y8MRVIL Y8MRWW2 Y8POLFAB</p> <p>(Les mêmes séminaires qu'au S7 + <i>La Fabrique du politique</i>)</p>	<p>Élaboration d'un dossier de recherche</p> <p>Y8MEM Travail personnel dirigé</p>
12h TD + 12h CM	24h TD	24h TD	Encadrement personnalisé
24 heures	24 heures	24 heures	72 heures
100% CC	100% CC	100% CC	100% CT
5 ECTS coef 2	5 ECTS coef 2	4 ECTS coef 2	16 ECTS coef 9

M1 – SEMESTRE 1 – PARCOURS HISTOIRE : SOURCES, SOCIÉTÉS ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS

7HAT – ATELIER DE L'HISTOIRE

12h CM + 12h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Choix entre 4 options :

Y7HATAN – Histoire ancienne (S. DESTEPHEN)

Les séances seront consacrées à l'acquisition de la méthodologie de la recherche (historiographie, épistémologie, traitement des sources) et à la découverte des lignes de force de la recherche actuelle en histoire ancienne.

Y7HATME – Histoire médiévale (P. BAUDUIN, A. GAUTIER)

Distinction, identités et transferts culturels dans les mondes médiévaux. L'atelier propose une réflexion sur les notions de distinction, d'identités et de transferts culturels à partir d'études de cas (le festin et autres espaces de sociabilité, le nom, les récits d'origines, les représentations de l'autre, les transformations religieuses, etc.). À travers les exercices proposés, les étudiants apprennent à croiser les sources et à situer une question dans un débat historique ouvert aux autres sciences humaines et sociales.

Y7HATMO – Histoire moderne (A. DE MATHAN, J. SYNOWIECKI)

Cet atelier repose sur un ensemble de lectures, présentées et discutées collectivement. Les réflexions portent par exemples sur des questions telles que : que faire des récits de vie et autobiographies en Histoire ? L'historien doit-il servir le « devoir de mémoire » ? La littérature est-elle une source historique ? Que font les historiens de la police ? Faut-il faire l'histoire des femmes ? Pourquoi l'historiographie de la Révolution française est-elle si variée ? Peut-on faire l'histoire des émotions ? Les séances sont le lieu de débats méthodologiques préparés préalablement. L'atelier est enfin un lieu d'interrogation, d'échanges et de conseils sur les méthodes relatives à la fabrication du mémoire de master.

Y7HATCO – Histoire contemporaine (F. ROUQUET)

Nous relisons quelques grands textes pouvant inspirer les recherches des étudiants et ouvrir leurs perspectives dans la préparation de leur mémoire tant d'un point de vue conceptuel que méthodologique. Parmi les différentes pistes de réflexion et d'approches proposées : le genre, les sources audiovisuelles et les sources orales.

7HSIR1 – SOURCES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE 1

24h TD.

Évaluation : 100% en contrôle continu sur la base d'exercices réguliers.

L'enseignement de Sources et instruments de la recherche (1, 2 et 3) constitue un ensemble cohérent et suivi de trois fois 24 heures, distribuées entre les deux premiers semestres du master. Il inclut au moins 12 heures de techniques et pratiques informatiques appliquées à la recherche documentaire.

Choix entre 4 options dans la même période que l'Atelier de l'Histoire :

Y7SIR1AN – Histoire ancienne (C. BLONCE, S. DESTEPHEN)

Découverte et approfondissement des sources de l'histoire ancienne (épigraphie, archéologie, papyrologie, philologie, numismatique, etc.) ; maîtrise des ressources électroniques (bases de données et moteurs de recherche).

Y7SIR1ME – Histoire médiévale (G. COMBALBERT)

Lire et comprendre les chartes latines médiévales. L'enseignement est consacré à l'apprentissage de la lecture des écritures des XII^e et XIII^e siècles et de la langue latine dans laquelle sont rédigées les chartes de cette époque. L'objectif est, pour les étudiants, de pouvoir lire et comprendre en autonomie le contenu des documents diplomatiques. Aussi bien en paléographie qu'en latin, l'enseignement est adapté à tous les étudiants, y compris grands débutants.

Y7SIR1MO – Histoire moderne (F. BUTTAY)

Ce cours a pour but de donner les bases nécessaires à une utilisation facilitée des archives de l'époque moderne. Il comprend une partie théorique (principes de classement des archives et bases de la paléographie) et une mise en pratique à travers l'élaboration d'un dossier nécessitant la transcription et l'analyse d'archives. Le cours se déroulera en partie aux Archives départementales du Calvados.

Y7SIR1CO – Histoire contemporaine (G. YVERNEAU)

La première partie du cours portera sur l'utilisation des moyens documentaires mis à la disposition des étudiants en histoire contemporaine, tous types de supports confondus (papier comme électronique). Il permettra de se familiariser avec les grandes collections d'histoire contemporaine, précisera comment trouver ou retrouver un titre, constituer un ensemble de titres sur un sujet donné, citer correctement une référence bibliographique, classer ce type de référence.

La seconde partie du cours, conçue comme une initiation à l'historiographie de l'époque contemporaine, portera sur l'évolution de la conception de l'histoire et de son écriture aux XIX^e et XX^e siècles.

7HSIR2 – SOURCES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE 2

24h TD.

Évaluation : 100% en contrôle continu, écrit et/ou oral.

Choix entre 4 options dans la même période que l'Atelier de l'Histoire :**Y7SIR2AN – Histoire ancienne** (G. GORRE, P.-M. GUIHARD)

Voir le descriptif de YSIR1AN.

Y7SIR2ME – Histoire médiévale (G. COMBALBERT, A. GAUTIER, L. JEAN-MARIE)

Cet enseignement est divisé en trois modules :

Traitement numérique des textes médiévaux (G. COMBALBERT). Une partie de cet enseignement est mutualisée avec le séminaire Érudition et numérique, pour que tous les étudiants d'histoire et d'archéologie médiévales reçoivent une formation minimale aux Humanités numériques et découvrent les enjeux et la pratique du traitement numérique des textes médiévaux. Les sources concernées sont des chartes : cet enseignement mettra donc les étudiants en situation d'exploiter les compétences acquises dans l'UE de SIR 1.

Les ressources des médiévistes sur internet (L. JEAN-MARIE). Les séances pratiques permettront de passer en revue des portails, des sites offrant des bibliographies et/ou l'accès aux références, des sites de lieux de conservation des archives, des bases de données et éditions de sources en ligne. L'objectif, par une utilisation raisonnée des ressources, est de renforcer les compétences des étudiants concernant le maniement des outils, la recherche d'informations et le regard critique que doit adopter l'historien à l'égard d'internet tout autant que de la bibliographie et des sources.

Gérer sa bibliographie avec Zotero (A. GAUTIER). Élaboration, rédaction et mise en forme d'une bibliographie de recherche à l'aide du logiciel Zotero.

Y7SIR2MO – Histoire moderne (F. BUTTAY)

Voir le descriptif de Y7SIR1MO.

Y7SIR2CO – Histoire contemporaine (G. EISMANN, F. PASSERA, B. MARPEAU)

« Initiation aux archives ». Le cours comprend des séances au Mémorial de Caen, à la DAVCC (Division des archives des victimes des conflits contemporains), aux Archives départementales du Calvados et à l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine). L'objectif de ce cours est de poursuivre la familiarisation des étudiants commencée en L3 avec les archives contemporaines.

7HSMR – SÉMINAIRE DE RECHERCHE SPÉCIALISÉ

12h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, compte rendu de communications ayant lieu lors des séminaires (deux au minimum) ; des consignes précises pour l'évaluation sont données lors de la première séance de chacun des séminaires par l'enseignant qui en assure la coordination.

Un séminaire au choix parmi la liste ci-dessous.

Ces séminaires sont ouverts à tous les étudiants de master. L'assistance est obligatoire pour les étudiants assidus qui ont effectué une inscription pédagogique dans leur groupe de séminaires ; l'assistance aux autres groupes de séminaire est facultative mais conseillée aux étudiants en fonction de leurs intérêts de recherche. Des journées d'études et des colloques sont associés à ces séminaires : il est recommandé aux étudiants d'y assister en fonction de leurs orientations en master.

Les dates et programmes de séminaires sont consultables sur les sites des deux laboratoires, CRAHAM et HisTeMé, sur la page du master d'Histoire du site de l'UFR et sur les panneaux d'affichage. Les séminaires commencent habituellement quelques semaines après la rentrée, voire courant octobre.

7SMRAN – Séminaire de l'Institut d'Histoire antique

[Coordination : T. HAZIZA]

Au cours de ce séminaire, des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'université de Caen et d'autres universités s'interrogeront sur les avancées récentes de la recherche sur les mondes antiques.

7SMRERU – Séminaire Érudition et numérique

[Coordination : F. PAQUET, M.-A. LUCAS-AVENEL]

Ce séminaire, en partie mutualisé entre le master d'Histoire et le master Métiers du livre et de l'édition, est consacré à l'application des humanités numériques aux sciences de l'érudition, en histoire et en littérature latine. Sa forme est différente de celle des autres séminaires, dans la mesure où, outre une introduction théorique et deux conférences, le séminaire repose principalement sur une initiation pratique à l'édition numérique des sources médiévales ou à l'analyse prosopographique que permet l'utilisation du numérique appliqué aux sources. Les étudiants seront amenés à manipuler les environnements de travail et les outils conçus par le Pôle du Document numérique de la MRSH en partenariat avec les chercheurs du CRAHAM, dans le cadre d'un projet, à la fois collectif et individuel, sous la conduite des enseignants (un projet d'édition d'une source littéraire au premier semestre et un projet d'analyse prosopographique au deuxième). Une partie des données produites par les étudiants dans le cadre de ce séminaire est destinée à la publication et à la contribution à des projets de recherche actuellement en cours au CRAHAM.

7SMRHC – Séminaire d'Histoire culturelle

[Coordination : T. HIPPLER]

Le séminaire d'histoire culturelle est un espace de savoir, d'échanges et de débats sur les sources, les méthodes et les objets de l'histoire culturelle - cette histoire sociale des représentations collectives. Les séances sont thématiques et les chercheurs invités travaillent sur les quatre périodes historiques. Le séminaire est ouvert au dialogue interdisciplinaire, à l'image du partenaire qui l'accueille : l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine). Il réunit chercheurs et étudiants en histoire, littérature, arts du spectacle (théâtre et cinéma). Il se tient à l'IMEC le vendredi de 14h à 18h.

Y7SMRMAM – Séminaire Mondes anciens et médiévaux

[Coordination : L. JEAN-MARIE]

Le séminaire est organisé en séances thématiques présentant des études en rapport avec les thèmes de recherche du CRAHAM, elles donnent l'occasion à des chercheurs du laboratoire et d'autres universités d'exposer leurs travaux. Les étudiants entrent ainsi directement en contact avec la « recherche en train de se faire », dont ils peuvent suivre les développements méthodologiques et les résultats. L'éventail des questions traitées leur permet d'acquérir une culture scientifique nécessaire à une formation à la recherche par la recherche.

7SMRMAR – Séminaire Penser le maritime (Le Havre)

[Coordination : C. CHRISTEN, J. JAMBU, É. SAUNIER, T. VAISSET]

Le séminaire « Penser le maritime », en lien avec les thématiques abordées par les axes des laboratoires IDEES Le Havre et HisTeMé ainsi que du Pôle d'Études MARitimes, a pour but de former les étudiants à la recherche située dans le champ maritime. Autour d'approches thématiques définies annuellement, des enseignants-chercheurs et chercheurs en sciences sociales (histoire, la géographie, le droit, la sociologie ou les sciences économiques) y présentent leurs travaux de recherche, individuels ou collectifs. Il est organisé en quatre séances qui traiteront des questions migratoires et des mutations du monde maritime durant les révolutions des XVIII^e et XIX^e siècles (cette année : « Mers et migrations » ; « Chantiers et travaux en cours au sein de Normandie université » ; « La Révolution française et la mer »).

[NB : Le séminaire a lieu à l'université du Havre ; les étudiants qui choisissent de suivre ce séminaire doivent s'assurer d'être en capacité de se rendre au Havre par leurs propres moyens.]

7SMRRUR – Séminaire pluridisciplinaire Sociétés, environnement et espaces ruraux du Pôle rural de la MRSH

[Coordination : J. SYNOWIECKI]

Depuis 1994 le séminaire réunit historiens, géographes, sociologues et autres scientifiques dans une perspective d'histoire sociale et environnementale des espaces ruraux sur le temps long, dans le dialogue entre disciplines. Il parcourt l'actualité scientifique avec des conférenciers invités. Le séminaire se tient le mardi après-midi à la MRSH (7 séances par an).

7SMRTEI – Séminaire Le Temps de l'Empire ibérique

[Coordination : A. BOLTANSKI]

Le séminaire réunit historiens, hispanistes et italianistes travaillant sur l'époque moderne et sur l'empire ibérique (qui comprend, au temps de sa plus grande extension, de nombreux territoires allant des royaumes de Castille et d'Aragon et de leurs possessions italiennes aux Flandres et aux territoires du Nouveau monde et incluant, de 1580 à 1640, l'empire portugais). Le séminaire explore chaque année une thématique relevant de l'histoire politique, sociale et culturelle de cet empire, autour de chercheurs reconnus, français ou étrangers. Les séances (7 ou 8 dans l'année) ont lieu le vendredi après-midi à la MRSH. Pour l'année 2023-2024 le programme s'intitule : « La fabrique de l'empire : conserver et restaurer la concorde ».

7SMRVIL – Séminaire pluridisciplinaire Villes et Sciences sociales

[Coordination : C. BLONCE]

Ce séminaire, adossé au pôle « Villes et sciences sociales » de la MRSH, a lieu le mardi après-midi (6 à 7 séances annuelles) à la MRSH. Il est ouvert aux étudiants de master, doctorants et enseignants-chercheurs issus de différentes disciplines qui s'intéressent à l'étude de la ville et des sociétés urbaines sur le temps long (de l'Antiquité à nos jours). Il réunit historiens, géographes, sociologues, urbanistes et littéraires pour évoquer et débattre des travaux et problématiques de recherche en cours.

7SMRWW2 – Séminaire Deuxième Guerre mondiale – Temps et traces de guerre

[Coordination : G. EISMANN]

Le séminaire se déroule au Mémorial de Caen le mercredi de 14h à 17h durant 6 séances, consacrées aux travaux de recherche neufs sur la Seconde Guerre.

7HLV – LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE**Au choix :****Y7ANG – Anglais** (S. BENOIST, C. WADOUX)

24h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Perfectionnement de la langue anglaise, écrit et oral, à partir de sujets liés à l'histoire, la culture ou l'actualité.

Y7PERFLV – Perfectionnement de la langue écrite***[Sous réserve de compatibilité d'emploi du temps]***

Cette UE issue du master 1 Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales permet aux étudiants de niveau véritablement avancé en langue de poursuivre leur formation.

Voir le descriptif dans le guide des études du master LLCER.

Du seul ressort de l'étudiant, l'obtention du CLES 2 (de quelque langue que ce soit ou autre certification de niveau B2) permet d'être exempté d'épreuves de l'UE. Dans ce cas, aucune note de langue n'entre dans la moyenne finale du master.

7HAPP – APPROFONDISSEMENT

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Un choix obligatoire et un choix facultatif (1MHR6F) parmi les éléments suivants.

Y7HUPSH – Usages publics et sociaux de l'histoire (T. HIPPLER, D. BRIAND, V. FAINGNAERT)

24h CM (8 séances).

Ce cours est une introduction à l'« histoire publique » (*public history*), c'est-à-dire l'histoire à destination des publics autres qu'académiques : les différents groupes sociaux, l'État et les institutions publiques, les musées, les programmes scolaires. C'est également l'histoire telle qu'elle est mise en scène par la littérature, le film, la télévision, les jeux vidéo ou à travers les « reconstitutions historiques ». L'histoire publique s'intéresse aux transmissions et médiations, aux mémoires et leurs conflits et donc à toutes les formes de la conscience historique.

Y9POLHIS – Histoire des pratiques communes du politique et de la démocratie sociale (A. BOLTANSKI, G. GORRE, L. JEAN-MARIE, A. DE MATHAN, J. SYNOWIECKI)

Voir le descriptif dans les pages consacrées au M2 parcours « Histoire, sciences politiques ».

Y7HGREC – Langues anciennes : grec (L. ROMERI, C. DUMAS-REUGNOAT)

24h TD.

Révisions et approfondissements de la langue grecque classique.

Y7HLATIN – Langues anciennes : latin (M.-A. LUCAS-AVENEL)

24h TD.

Le cours est ouvert à tout étudiant désireux de s'initier ou d'approfondir ses connaissances de la langue latine. L'objectif est d'acquérir les éléments de langue indispensables à la compréhension de textes simples issus de la littérature antique ou médiévale. Le cours reposera sur la lecture d'extraits d'œuvres donnés en cours.

7HNORROI – Langues anciennes : vieux norrois (S. LEBOUTEILLER)

24h TD.

S'initier au vieux norrois (ou islandais ancien), c'est se donner accès à l'un des patrimoines culturels les plus remarquables de l'Europe médiévale : celui des inscriptions runiques, de la poésie scaldique, des Eddas et des sagas. C'est aussi acquérir des outils pour comprendre l'histoire et l'évolution de l'ensemble des langues germaniques. Ce cours se compose de deux parties. Une première consistera en une initiation à l'islandais ancien et permettra de s'approprier les bases grammaticales et lexicales de cette langue. Dans une seconde, nous reviendrons sur l'histoire des langues scandinaves et de leur écriture, des origines à nos jours. À partir de leurs connaissances en islandais ancien, les étudiants pourront ainsi découvrir les langues scandinaves modernes et leurs caractéristiques.

Y7HLV3 – Langues vivantes

24h TD.

Cette UE de langue issue de la Licence 1 de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales est destinée aux débutants.

Choix entre allemand, italien, polonais, russe et langues nordiques.

Voir le descriptif dans le guide des études des licences et masters LLCER.

F7APP – Approfondissement facultatif

Les étudiants qui le souhaitent peuvent choisir de suivre un enseignement complémentaire parmi l'offre existante : dans le cadre de cette option facultative, seules les notes qui améliorent la moyenne générale de l'UE sont prises en compte.

Au choix :

- **F7HUPSH – Usages publics et sociaux de l'histoire**
- **Y9POLHIS – Histoire des pratiques communes du politique et de la démocratie sociale**
- **F7HGREC – Langues anciennes : grec**
- **F7HLATIN – Langues anciennes : latin**
- **F7HNORROI – Langues anciennes : vieux norrois**
- **F7HLV3 – Langues vivantes**
- **F7SIR** : Possibilité de choisir un des modules de SIR proposés dans une des trois périodes où l'étudiant n'est pas inscrit par ailleurs.

PRÉPARATION DU TRAVAIL DE RECHERCHE DU 2^e SEMESTRE

Dès le 1^{er} semestre du M1, les étudiants doivent prendre contact avec des enseignants qui encadrent des travaux de recherche (la liste est disponible sur la page du master d'Histoire, sur le site de l'UFR), dans le but de **choisir un directeur de mémoire et définir un sujet**. Le sujet n'est donc pas choisi par l'étudiant seul, mais discuté avec un enseignant encadrant. Il est souhaitable que ce choix ait lieu avant les vacances de la Toussaint, et dans tous les cas avant début décembre.

M1 – SEMESTRE 2 – PARCOURS HISTOIRE : SOURCES, SOCIÉTÉS ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS

8HAT – ATELIER DE L'HISTOIRE

12h CM + 12h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Choix entre 4 options dans la même période que celle du premier semestre.

Y8HATAN – Histoire ancienne (G. GORRE)

Les séances seront consacrées à l'acquisition de la méthodologie de la recherche (historiographie, épistémologie, traitement des sources) et à la découverte des lignes de force de la recherche actuelle en histoire ancienne.

Y8HATME – Histoire médiévale (L. BOURGEOIS, A. GAUTIER)

Histoires d'objets, objets d'histoire (L. BOURGEOIS). Cette partie de l'atelier interrogera les relations entretenues par l'Homme médiéval avec les objets. Nous aborderons la méthodologie à partir de la lecture de la culture matérielle à travers l'iconographie médiévale et l'articulation entre objets réels, textes et images avant de nous pencher sur des études de cas, en particulier l'adaptation du jeu d'échecs à l'Europe médiévale et la signification des objets rassemblés dans les trésors d'église.

Langues, supports et systèmes d'écriture dans l'Europe médiévale (A. GAUTIER). Cette partie de l'atelier propose de travailler sur la diversité de l'écrit médiéval à travers un panorama des langues (référentielles et vernaculaires), des supports (épigraphie, papyrus/parchemin/papier, etc.) et des systèmes d'écriture (alphabets latin, grec, arabe, hébraïque, runique, cyrillique, etc.).

Y8HATMO – Histoire moderne (B. ÉVAIN, A. BOLTANSKI)

Cet atelier repose sur une alternance de séances consacrées à la présentation et la discussion collective de lectures, et de séances de méthodologie appliquée, par la présentation des mémoires de master en cours. Les réflexions seront orientées par des questions telles que les suivantes. Que considérer en histoire, la longue durée ou l'événement ? Pourquoi et comment partir du point de vue des acteurs en histoire ? Comment faire l'histoire des liens sociaux dans l'Ancien Régime ? Peut-on écrire une histoire « par le bas » de la France d'Ancien-Régime ? Comment appréhender le comparatisme en histoire ? Quels rapports entre histoire, récit, témoignages, y compris oraux, à l'époque moderne ? etc.

Y8HATCO – Histoire contemporaine (T. HIPPLER)

Le deuxième semestre étant consacré à la rédaction d'un mémoire, l'atelier discutera des problèmes pratiques de la recherche, tels qu'ils se posent aux étudiants en M1. Ce sera également l'occasion d'approfondir des questionnements historiographiques et épistémologiques dans une optique directement appliquée à la recherche.

Au sein de cette UE, certains enseignements du premier semestre de l'UE non disciplinaire ou le perfectionnement en langues peuvent être poursuivis de façon facultative :

F8HGREC – Langues anciennes : grec (L. ROMERI-VELOSO, C. DUMAS-REUNGOAT)

24h TD.

Évaluation : 100 % contrôle continu.

Révisions et approfondissements de la langue grecque classique ; initiation à la langue d'Homère et à la langue d'Hérodote.

F8HLATIN – Langues anciennes : latin (M.-A LUCAS-AVENEL)

24h TD.

Évaluation : 100 % contrôle continu.

Le cours de latin se place dans la continuité du cours dispensé au premier semestre. On prolongera les apprentissages de la langue latine à partir de la lecture de nouveaux extraits de la littérature classique et médiévale.

F8NORROI – Langues anciennes : vieux norrois (A. FOUILLET, S. LEBOUTEILLER)

24h TD.

Évaluation : 100 % contrôle continu.

Voir le descriptif de 7HNORROI.

F8LV3 – Une UE de langue issue de la Licence 1 de LLCE destinée aux débutants**[Sous réserve de compatibilité d'emploi du temps.]**

Choix entre allemand, italien, polonais, russe et langues nordiques.

F8SIR – Possibilité de choisir un des modules de SIR proposés dans une des trois périodes où l'étudiant n'est pas inscrit par ailleurs**[Sous réserve de compatibilité d'emploi du temps.]****8HSIR3 – SOURCES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE 3**

24h TD.

Évaluation : 100% en contrôle continu sur la base d'exercices réguliers.

Choix entre 4 options dans la même période que l'Atelier de l'Histoire :**Y8SIR3AN – Histoire ancienne** (C. BLONCE, G. GORRE)

Découverte et approfondissement des sources de l'histoire ancienne (épigraphie, archéologie, papyrologie, philologie, numismatique) ; maîtrise des ressources électroniques (bases de données et moteurs de recherche).

Y8SIR3ME – Histoire médiévale (G. COMBALBERT, L. JEAN-MARIE)Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement de l'enseignement de SIR 1, au premier semestre. La moitié sera consacrée à la poursuite de l'étude de la paléographie latine et de la langue latine, à partir de sources diplomatiques produites ou copiées entre le XIII^e et le XV^e siècle. L'autre moitié permettra d'acquérir des compétences en matière de paléographie française et de compréhension du moyen français à partir d'une variété de types de sources.**Y8SIR3MO – Histoire moderne** (A. DE MATHAN)

Ce cours a pour but de consolider les bases nécessaires à une utilisation facilitée des archives de l'époque moderne. Pour cela, les règles de classement en vigueur dans les dépôts français, les clefs de lecture des textes anciens (paléographie) et les ressources numériques disponibles pour les chercheurs seront présentées en fonction des besoins des étudiants. Ces connaissances théoriques seront mises en pratique à travers l'élaboration d'un dossier nécessitant la recherche, consultation, analyse et transcription d'archives dont le sujet sera conjointement décidé entre chaque étudiant et l'enseignant. Le cours se déroulera pour partie à l'université et aux Archives Départementales de Caen.

Y8SIR3CO – Histoire contemporaine (D. KÉVONIAN)*Le témoignage comme source : atelier de fabrication de la source audiovisuelle.* Les étudiants sont initiés à l'analyse et à la fabrication de la source orale. Ils apprennent à croiser les sources orales avec les archives écrites qu'ils ont analysées durant les trois années de formation de licence d'histoire. Ils apprennent à travailler sur la parole vivante, sur une source provoquée, qu'ils fabriqueront eux-mêmes. Atelier de pré-professionalisation théorique et pratique permettant la fabrication des témoignages filmés, ce cours est particulièrement utile pour les étudiants qui souhaiteraient interviewer des témoins vivants, aux étudiants intéressés par les images d'archives comme sources de l'histoire.**8HSMR – SÉMINAIRES DE RECHERCHE SPECIALISÉS**

24h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, comptes rendus de communications ayant lieu lors des séminaires (deux au minimum) ; des consignes précises pour l'évaluation sont données lors de la première séance de chacun des séminaires par l'enseignant qui en assure la coordination.

Deux séminaires au choix parmi la liste des séminaires figurant dans le descriptif du premier semestre.

- **Y8SMRAN** – Séminaire de l'*Institut d'Histoire antique*
- **Y8SMRERU** – Séminaire *Érudition et numérique*
- **Y8SMRHC** – Séminaire d'*Histoire culturelle*
- **Y8SMRMAM** – Séminaire *Mondes anciens et médiévaux*
- **Y8SMRMAR** – Séminaire *Penser le maritime* (Le Havre)
- **Y8SMRRUR** – Séminaire pluridisciplinaire *Sociétés, environnement et espaces ruraux*
- **Y8SMRTEI** – Séminaire *Temps de l'Empire ibérique*
- **Y8SMRVIL** – Séminaire pluridisciplinaire *Villes et Sciences sociales*
- **Y8SMRWW2** – Séminaire *Deuxième Guerre mondiale – Temps et traces de guerre*

Il est également possible de choisir comme second séminaire le séminaire suivant :

- **Y8POLFAB** – Séminaire *La Fabrique du politique* (voir descriptif dans les pages consacrées au parcours « Histoire, Sciences politiques »)

8HMEM – ÉLABORATION D'UN DOSSIER PRÉPARATOIRE

Évaluation : 100 % contrôle terminal.

Élaboration d'un dossier préparatoire de recherche sur un sujet défini avec un directeur de recherche.

Dès le 1^{er} semestre du M1, les étudiants ont choisi un directeur de mémoire et ont défini un sujet.

Au 2^e semestre du M1, les étudiants rédigent un **dossier préparatoire au mémoire de M2** dont le contenu est défini avec le directeur : il peut inclure un travail de dépouillement, un état de l'art, la rédaction d'une introduction ou d'un chapitre, etc. Ce dossier, qui compte 30 à 50 pages rédigées (c'est-à-dire hors annexes, transcriptions, bibliographie, illustrations, etc.), est soutenu devant un jury d'au moins deux spécialistes.

La note minimale de 10/20 est requise pour valider le master 1.

MASTER 2 – PARCOURS HISTOIRE : SOURCES, SOCIÉTÉS ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS

SEMESTRE 3 (SEMESTRE 9)

9HAT	9HQUEST	9HSMR	9HLV	9HPREPAM
Atelier de l'Histoire Une période au choix : Y9HATAN <i>Histoire ancienne</i> Y9HATME <i>Histoire médiévale</i> 9HATMO <i>Histoire moderne</i> 9HATCO <i>Histoire contemporaine</i> (+ F9HQH autre question facultatif)	Questions d'histoire Une période au choix : Y9HQHNV1 <i>Nouvelle question 1 : Histoire ancienne</i> Y9HQHNV2 <i>Nouvelle question 2 : Histoire médiévale</i> Y9HQHAN1 <i>Ancienne question 1 : Histoire moderne</i> Y9HQHAN2 <i>Ancienne question 2 : Histoire contemporaine</i>	Séminaires de recherche spécialisés : deux séminaires au choix Y9SMRMAM Y9SMRRUR Y9SMRAN Y9SMRWW2 Y9SMRERU Y9SMRMAR Y9SMRTEI Y9SMRVIL Y9SMRHC Y9POLFAB (Voir la description au semestre 1 du M1)	Langues (au choix), voir le descriptif : Y9ANG Anglais Y9PERFLV Perfectionnement de la langue écrite	Préparation d'un mémoire Travail personnel dirigé
12h TD	24h CM	12h TD	24h TD	Encadrement personnalisé
12 heures	24 heures	12 heures	24 heures	72 heures
100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	100% CC
2 ECTS coef 1	5 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	15 ECTS coef 4

SEMESTRE 4 (SEMESTRE 10)

OHSMR	OHMEM
<p>Séminaires de recherche spécialisés : <u>deux</u> séminaires au choix</p> <p>Y0SMRMAM Y0SMRRUR Y0SMRAN Y0SMRWW2 Y0SMRERU Y0SMRMAR Y0SMRTEI Y0SMRVIL Y0SMRHC Y0POLFAB</p> <p>(Les mêmes séminaires qu'au S7 + <i>La Fabrique du politique</i>)</p>	<p>Rédaction d'un mémoire de recherche</p> <p>Travail personnel dirigé</p>
24h TD	Encadrement personnalisé
24 heures	72 heures
100% CC	100% CT
4 ECTS coef 1	26 ECTS coef 4

M2 – SEMESTRE 3 – PARCOURS HISTOIRE : SOURCES, SOCIÉTÉS ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS

9HAT – ATELIER DE L'HISTOIRE

12h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Choix entre 4 options :

Y9HATAN – Histoire ancienne (S. DESTEPHEN)

Les séances seront consacrées à l'acquisition de la méthodologie de la recherche (historiographie, épistémologie, traitement des sources) et à la découverte des lignes de force de la recherche actuelle en histoire ancienne.

Y9HATME – Histoire médiévale (P. BAUDUIN)

Histoire et mémoire(s). Les étudiants seront amenés à explorer, dans une optique pluridisciplinaire, différents aspects du thème de la mémoire et de ses relations avec l'Histoire (ex. : la « mémoire collective », les « lieux de mémoire », la « mémoire culturelle », la « mémoire et oubli » ...) et leurs influences sur les sociétés du Moyen Âge à nos jours. Cet enseignement sera accompagné d'un volet méthodologique axé sur la présentation des travaux de recherche par les étudiants dans différentes situations (exposé du travail de master en temps limité, d'un projet ou de résultats de recherche, mise en situation possible devant plusieurs types de public).

9HATMO – Histoire moderne (A. DE MATHAN)

Dans la continuité de l'atelier du premier semestre de première année, l'atelier associera des séances de confrontation historiographique sur des thématiques actuelles de la recherche en histoire moderne, et des séances d'encadrement destinées à accompagner l'élaboration du mémoire.

9HATCO – Histoire contemporaine (*Enseignant à préciser*)

L'atelier de l'histoire en histoire contemporaine sera consacré à discuter collectivement les problèmes tels qu'ils se posent pratiquement lors des recherches et de la rédaction d'un mémoire de master. Ce sera l'occasion d'approfondir, par des lectures de textes choisis, des questions historiographiques et épistémologiques.

9HQEST – QUESTIONS D'HISTOIRE

24h CM.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Cette UE est directement liée aux programmes de l'agrégation d'histoire (ou, à défaut, du Capes d'histoire-géographie). Chaque cours propose une introduction aux quatre grandes thématiques historiques proposées aux étudiants préparant les concours de recrutement des enseignants du secondaire. Les étudiants désireux de préparer l'agrégation ou le Capes immédiatement après leur année de M2 sont invités à tenir compte des évolutions futures des programmes des concours et à choisir le cours le plus adapté à leur projet.

Choix entre 4 options :

Y9HQHNV1 – Nouvelle question 1 : Histoire ancienne (S. DESTEPHEN)

Gouverner un empire, de 284 à 410 de notre ère.

Y9HQHNV2 – Nouvelle question 2 : Histoire médiévale (G. COMBALBERT)

Église, société et pouvoir dans la chrétienté latine (910-1274).

Y9HQHAN1 – Ancienne question 1 : Histoire moderne (F. BUTTAY)

Communautés et mobilités en Méditerranée de la fin du XV^e au milieu du XVIII^e siècle.

Y9HQHAN2 – Ancienne question 2 : Histoire contemporaine (Enseignant à préciser)

L'Empire colonial français en Afrique : métropole et colonies, sociétés coloniales, de la conférence de Berlin (1884-1885) aux accords d'Évian (1962).

9HSMR – SÉMINAIRES DE RECHERCHE SPECIALISÉS

24h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, comptes rendus de communications ayant lieu lors des séminaires (deux au minimum) ; des consignes précises pour l'évaluation sont données lors de la première séance de chacun des séminaires par l'enseignant qui en assure la coordination.

Deux séminaires au choix parmi la liste des séminaires figurant dans le descriptif du premier semestre.

- **Y9SMRAN** – Séminaire de l'*Institut d'Histoire antique*
- **Y9SMRERU** – Séminaire *Érudition et numérique*
- **Y9SMRHC** – Séminaire d'*Histoire culturelle*
- **Y9SMRMAM** – Séminaire *Mondes anciens et médiévaux*
- **Y9SMRMAR** – Séminaire *Penser le maritime* (Le Havre)
- **Y9SMRRUR** – Séminaire pluridisciplinaire *Sociétés, environnement et espaces ruraux*
- **Y9SMRTEI** – Séminaire *Temps de l'Empire ibérique*
- **Y9SMRVIL** – Séminaire pluridisciplinaire *Villes et Sciences sociales*
- **Y9SMRWW2** – Séminaire *Deuxième Guerre mondiale – Temps et traces de guerre*
- **Y9POLFAB** – Séminaire *La Fabrique du politique*

9HLV – LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Au choix :

Y9ANG – Anglais (S. BENOIST)

24h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Perfectionnement de la langue anglaise, écrit et oral, à partir de sujets liés à l'histoire, la culture ou l'actualité.

Y9PERFLV – Perfectionnement de la langue écrite (toutes langues)

[Sous réserve de compatibilité d'emploi du temps]

Cette UE issue du master 1 Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales permet aux étudiants de niveau véritablement avancé en langue de poursuivre leur formation.

Voir le descriptif dans le guide des études du master LLCER.

Du seul ressort de l'étudiant, l'obtention du CLES 2 (de quelque langue que ce soit ou autre certification de niveau B2) permet d'être exempté d'épreuves de l'UE. Dans ce cas, aucune note de langue n'entre dans la moyenne finale du master.

9HPREPAM – PRÉPARATION D'UN MÉMOIRE DE RECHERCHE

Évaluation : 100% contrôle continu.

Poursuite du travail de rédaction du mémoire entamé en M1. Cette étape est évaluée par la remise d'un **dossier d'étape** et par un **entretien avec le directeur de mémoire**. Le dossier – dont le contenu doit être précisé avec le directeur – témoigne de la maturation du sujet, offre un bilan du travail accompli et précise les tâches à venir, soit à travers un rapport faisant part de l'avancement du travail, soit par une contribution substantielle au futur mémoire.

M2 – SEMESTRE 4 – PARCOURS HISTOIRE : SOURCES, SOCIÉTÉS ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS

OHSMR – SÉMINAIRES DE RECHERCHE SPECIALISÉS

24h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, comptes rendus de communications ayant lieu lors des séminaires (deux au minimum) ; des consignes précises pour l'évaluation sont données lors de la première séance de chacun des séminaires par l'enseignant qui en assure la coordination.

Deux séminaires au choix parmi la liste des séminaires figurant dans le descriptif du premier semestre.

- **YOSMRAN** – Séminaire de l'*Institut d'Histoire antique*
- **YOSMRERU** – Séminaire *Érudition et numérique*
- **YOSMRHC** – Séminaire d'*Histoire culturelle*
- **YOSMRMAM** – Séminaire *Mondes anciens et médiévaux*
- **YOSMRMAR** – Séminaire *Penser le maritime* (Le Havre)
- **YOSMRRUR** – Séminaire pluridisciplinaire *Sociétés, environnement et espaces ruraux*
- **YOSMRTEI** – Séminaire *Temps de l'Empire ibérique*
- **YOSMRVIL** – Séminaire pluridisciplinaire *Villes et Sciences sociales*
- **YOSMRWW2** – Séminaire *Deuxième Guerre mondiale – Temps et traces de guerre*
- **YOPOLFAB** – Séminaire *La Fabrique du politique*

OHMEM – RÉDACTION D'UN MÉMOIRE DE RECHERCHE

Évaluation : 100% examen terminal.

Rédaction d'un mémoire de recherche d'au moins 100 pages (hors annexes) sur le sujet défini avec le directeur de mémoire, et soutenance devant un jury d'au moins deux spécialistes. La soutenance peut avoir lieu soit avant le jury de juillet, soit à la rentrée de septembre.

La note minimale de 10/20 est requise pour valider le master 2.

MASTER 1 – PARCOURS HISTOIRE, SCIENCES POLITIQUES

SEMESTRE 1 (SEMESTRE 7)

7POLPRAT	7POLMET	7POLENJ	7POLSMR	7POLLV
Pratiques politiques 7SPOL1 <i>Sciences sociales du politique 1</i> 7SPOL2 <i>Sciences sociales du politique 2</i>	Méthodes quantitatives et traitement des données numériques 7POLQUAN <i>Méthodes quantitatives et traitement des données</i>	Enjeux politiques contemporains 7MUTPOL <i>Mutations contemporaines du politique</i> 7COMMPOL <i>Communication politique et numérique</i>	Séminaire de recherche spécialisé 7POLFAB <i>La Fabrique du politique</i>	Langues vivante étrangère <i>(au choix)</i> Y7ANG <i>Anglais</i> Y7PERFLV <i>Perfectionnement de la langue écrite</i>
18h TD + 18h CM	24h TD	30h TD	12h TD	24h TD
36 heures	24 heures	30 heures	12 heures	24 heures
100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	100% CC
4 ECTS coef 3	3 ECTS coef 2	4 ECTS coef 3	3 ECTS coef 1	3 ECTS coef 2

7POLINST	7POLSIR1	7POLSIR2	7DRT	FACIMDA1 (facultatif)
Initiation à l'entrepreneuriat 7POLGEST <i>Théories de la gestion de projet</i>	Sources et instruments de la recherche 1 Y7SIR1CO <i>Histoire contemporaine</i>	Sources et instruments de la recherche 2 7POLSIR2 <i>Sources et instruments de la recherche en histoire du politique</i>	Droit des institutions publiques 7DRTPUB <i>Droit public</i> 7DRTCOLL <i>Droit des collectivités territoriales</i>	FACIMDA1 (facultatif)
18h	24h TD	24h TD	18h CM + 18h TD	40h TD
18 heures	24 heures	24 heures	36 heures	40 heures
100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	100% CC
3 ECTS coef 2	3 ECTS coef 2	3 ECTS coef 2	4 ECTS coef 3	

[Certaines modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sous réserve de confirmation par la CFVU.]

SEMESTRE 2 (SEMESTRE 8)

8POLENJ	8POLGEO	8POLSMR	8POLPROJ
Enjeux de la sécurité européenne et globale 8DYNGEO1 <i>Dynamiques géopolitiques 1</i> 8DYNGEO2 <i>Dynamiques géopolitiques 2</i>	Politique de l'aménagement 8POLGEO <i>Politique de l'aménagement</i>	Séminaires de recherche spécialisés Y8POLFAB <i>La Fabrique du politique</i> + <u>un séminaire au choix</u> Y8SMRMAM Y8SMRRUR Y8SMRAN Y8SMRWW2 Y8SMRERU Y8SMRMAR Y8SMRTEI Y8SMRVIL Y8SMRHC	Projet collectif encadré 8PROJETU
24h TD	18h TD	24h TD	18h TD
24 heures	18 heures	24 heures	18 heures
100% CC	100% CC	100% CC	100% CC
4 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1

8POLMEM	8POLSTG	8POL SIR3	FACIMDA2 (facultatif)
Élaboration d'un dossier de recherche Y8MEM <i>Élaboration d'un dossier de recherche</i>	Stage de découverte et d'orientation 8POLSTG <i>Stage de découverte et d'orientation</i>	Sources et instruments de la recherche 3 Y8SIR3CO <i>Histoire contemporaine</i>	FACIMDA2 (facultatif)
Encadrement personnalisé	Encadrement personnalisé	24h TD	40h
72 heures	140 à 420 heures	24 heures	40 heures
100% CT	100% CC	100% CC	
5 ECTS coef 3	5 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	

[Certaines modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sous réserve de confirmation par la CFVU.]

M1 – SEMESTRE 1 – PARCOURS HISTOIRE, SCIENCES POLITIQUES

7POLPRAT – PRATIQUES POLITIQUES

18h CM + 18h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

7SPOL1 – Sciences sociales du politique : Science politique et fonctionnement démocratique (J. LETOURNEL)

Ce module porte sur l'histoire des élections présidentielles sous la V^e République. Après un rappel sur la révision constitutionnelle qui a instauré l'élection du président de la République au suffrage universel direct et sur l'importance de ce scrutin dans le système politique actuel, le cours analysera les onze élections présidentielles organisées entre 1965 et 2022. Il traitera de l'histoire des forces politiques en France depuis 1958, présentera les principaux travaux de science politique concernant les déterminants du vote et de la participation électorale, s'intéressera aux mutations de la communication politique et présentera les grandes évolutions observées depuis cinquante ans en matière de géographie électorale.

7SPOL2 – Sciences sociales du politique : Sociologie de l'action publique (M. DOYTCHEVA)

La notion de citoyenneté a bénéficié ces dernières années d'un intérêt croissant que ce soit dans le débat public, le champ politique ou à l'université. Le cours propose d'interroger, à son point de départ, les raisons et le contexte qui déterminent cet intérêt pour retracer ensuite les principales discussions dans le champ, abordées du point de vue de la philosophie, de la théorie politique et des sciences sociales. Ce parcours problématique débouche sur une introduction aux théories contemporaines de la justice sociale et la manière dont elles revisitent la question de l'universalité des droits de la citoyenneté et la mise à l'épreuve de ses formes concrètes et historiques, à l'aune de situations d'inégalité et de discrimination.

7POLMET1 – MÉTHODES QUANTITATIVES ET TRAITEMENT DES DONNÉES

24h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

7POLQUAN – Méthodes quantitatives et traitement des données numériques (J. LETOURNEL)

Outre la maîtrise de quelques concepts statistiques simples, ce cours vise à conférer aux étudiants la connaissance des principales sources de données et des différents modes de collecte des informations statistiques. Il comprendra une réflexion autour des enjeux liés aux données massives (« *big data* »). Une partie importante du cours sera consacrée à l'étude des sondages politiques et électoraux, sous leurs différents aspects (usage, méthodes, fiabilité, influence...).

7POLENJ – ENJEUX POLITIQUES CONTEMPORAINS

30h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

7MUTPOL – Mutations contemporaines du politique (D. KÉVONIAN)

Parmi les enjeux politiques contemporains figure la question des migrations internationales. Le cours abordera notamment le cadre historiographique d'une approche globale de la question migratoire en s'intéressant notamment à l'histoire des migrations du travail, à l'histoire des réfugiés et apatrides dans la longue durée des XIX^e et XX^e siècles : internationalisation et droit des réfugiés, convention de Genève de 1951, administration de l'asile en France.

7COMMPOLE – Communication politique et numérique (N. GAUCHARD, G. MANCÉL)

Ce cours comprend deux modules distincts :

Formation au réseau professionnel LinkedIn (G. MANCÉL). Pourquoi il est important d'être sur LinkedIn ; LinkedIn et les risques liés à l'e-réputation ; régler ses paramètres de confidentialité ; régler ses préférences de recherche de stage ; compléter son profil ; développer un réseau de qualité ; organiser sa veille ; bien publier sur LinkedIn.

Formation à la rhétorique (N. GAUCHARD). Ce cours a pour but de développer les connaissances et la pratique des étudiants autour de l'art oratoire et la communication orale utilisés en politique. Il tentera de transmettre les bases de l'analyse de l'éloquence politique : repérer les ficelles du discours, observer les méthodes classiques de la rhétorique, discerner les biais de

l'art oratoire ; pour ensuite passer très rapidement à un travail pratique, qui constituera la majeure partie du cours. Le pré-supposé du module est simple : tout le monde sait « bien parler », il suffit de trouver sa propre voie pour développer sa voix. Les séances seront axées sur la participation collective pour favoriser une progression commune de tous les élèves. L'objectif n'est pas d'atteindre un « parlé » classique et sans originalité, mais bien de développer les compétences de chaque étudiant et étudiante en lien avec la prise de parole politique. Une attention sera portée également sur l'évolution de la communication politique à travers les différentes époques, et la manière dont chacun et chacune peut se placer dans ce cadre. Les séances pourront être modifiées en fonction des attentes et besoins précis des étudiants. L'évaluation finale du semestre se fera sur un discours en contexte lors de la dernière séance. La note d'intention rendue en prévision de ce discours sera également évaluée. La participation active lors des séances de cours pourra faire office de bonus sur la note globale.

7POLSMR – SÉMINAIRE DE RECHERCHE SPÉCIALISÉ

12h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, comptes rendus de communications ayant lieu lors des séances du séminaire (deux au minimum) ; des consignes précises pour l'évaluation sont données lors de la première séance.

7POLFAB – Séminaire La Fabrique du politique

[Coordination : D. KÉVONIAN]

Ce séminaire s'inscrit dans la dynamique de formation pluridisciplinaire du Parcours Science Politique qui associe historiens, sociologues, juristes, philosophes, en Licence et depuis de la rentrée 2022-2023 en Master, avec une ouverture vers l'économie et la géographie politiques. L'objet politique est ici appréhendé dans une longue durée historique associant période moderne et contemporaine mais tout autant dans la perspective des enjeux sociopolitiques actuels. Il vise à confronter les problématiques, les méthodes et travaux actuels, en somme de décroiser d'un point de vue disciplinaire et temporel les approches d'un même objet : le fait politique. L'ambition de ce séminaire consiste à affûter la réflexion des étudiants et auditeurs libres, leur fournir des clés d'accès et des outils d'analyse, par des ateliers thématiques présentés par notre équipe et animés par des collègues invités et spécialistes reconnus.

7POLLV – LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Au choix :

Y7ANG – Anglais (S. BENOIST, C. WADOUX)

24h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Perfectionnement de la langue anglaise, écrit et oral, à partir de sujets liés à l'histoire, la culture ou l'actualité.

Y7PERFLV – Perfectionnement de la langue écrite (toutes langues)

[Sous réserve de compatibilité d'emploi du temps]

Cette UE issue du master 1 Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales permet aux étudiants de niveau véritablement avancé en langue de poursuivre leur formation.

Voir le descriptif dans le guide des études du master LLCER.

Du seul ressort de l'étudiant, l'obtention du CLES 2 (de quelque langue que ce soit ou autre certification de niveau B2) permet d'être exempté d'épreuves de l'UE. Dans ce cas, aucune note de langue n'entre dans la moyenne finale du master.

7POLINST – INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT INSTITUTIONNEL ET À LA GESTION DE PROJET

18h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu avec 2 épreuves, un écrit et un oral comptant chacun pour 50% de la note.

7POLGEST – Théorie de la gestion de projet (F. SIMON)

L'objectif du cours est de comprendre dans quelle situation mettre en œuvre une conduite de projet en mode agile *versus* traditionnel. Connaître les outils des méthodes agiles et de la conduite de projet en V ou cascade.

Compétences visées : connaître la typologie des équipes projet ; savoir conduire une rétrospective agile / un atelier agile ; savoir réaliser une analyse fonctionnelle / une analyse de risque et une planification.

Plan du cours : le rôle du chef de projet ; les différents types d'équipe projet et de conduite de projet ; le management agile ; la conduite de projet en V ou cascade ; les conflits dans les équipes projet.

7POLSIR1 – SOURCES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE 1

24h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Y7SIR1CO – Histoire contemporaine (G. YVERNEAU)

Voir le descriptif dans les pages consacrées au parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures... ».

7POLSIR2 – SOURCES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE 2

24h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

7POLSIR2 – Sources et instruments de la recherche en histoire du politique (C. BLONCE, A. DE MATHAN, F. PAQUET, F. PASSERA)

Le cours aborde les quatre périodes de l'histoire.

Les TD sur la période antique seront consacrés à une réflexion sur le droit de vote et son exercice en Grèce et à Rome : nous reviendrons sur l'émergence du vote à bulletin secret, l'évolution des pratiques de vote, et plus généralement sur le « métier de citoyen » (Claude Nicolet).

Les TD sur la période médiévale proposeront aux étudiants de mener une réflexion sur quelques sources iconographiques montrant le pouvoir politique et/ou construisant la légitimité de celui-ci au Moyen Âge, en insistant sur leur variété et sur la méthode nécessaire pour leur analyse. Nous explorerons notamment la fameuse fresque de Sienne due à Lorenzetti, Allégorie et effets du Bon et du Mauvais Gouvernement.

Dans le même esprit, seront explorées en histoire moderne les pratiques de représentation, d'élections, de sociabilités et de revendications politiques (autour de définition du corps électoral, de la représentativité des élus, ou encore de la politique mise en œuvre notamment en matière de fiscalité et de subsistances), de l'Ancien Régime à la période révolutionnaire

Le TD sur la période contemporaine conduira les étudiants à se confronter aux archives de la Seconde Guerre mondiale conservées aux archives départementales. Après une présentation de l'organisation des fonds aux Archives départementales, des sources portant sur la Seconde Guerre mondiale et des instruments de recherche qui leur sont dédiés, il sera proposé aux étudiants de travailler sur un carton d'archives afin de mener une analyse critique et une réflexion sur l'intérêt scientifique des documents.

7POLDRT – DROIT DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

18h CM + 18 TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

7DRTPUB – Droit public (E. BRIDENNE)

Le cours de droit public de Master s'inscrit dans la suite du cours de droit constitutionnel (anciennement Initiation au droit) en licence. Ce cours de 6h CM et 6TD est un approfondissement de notions essentielles du droit public français contemporain, avec un regard sur la comparaison avec d'autres systèmes juridiques. Entre autres, les notions qui seront abordées sont : l'État et son organisation institutionnelle, notamment en relation avec les évolutions du régime de la Cinquième République ; les droits des citoyens et les mécanismes de protection des droits (articulation entre niveau national et européen) ; les mécanismes de recours existant en droit public et notamment en droit administratif ; les nouveaux objets du droit public (environnement et bioéthique). Les TD permettront de travailler plus concrètement sur des textes juridiques (arrêts et décisions de justice).

7DRTCOLL – Droit des collectivités territoriales (C. LAJOYE)

La République française s'est fondée sur un État unitaire fort. Mais afin de renforcer son efficacité, cet État a connu une double évolution. Tout d'abord, son organisation administrative fut réformée en recourant à la déconcentration. Puis au gré des aspirations démocratiques locales et à la modernisation des structures locales, est initiée une décentralisation progressive et continue. Cette décentralisation est désormais consacrée par la Constitution et organisée par les lois de décentralisation qui établissent les objectifs, les compétences et les moyens d'action (statut, ressources, agents, contrôle) des Collectivités territoriales. Au demeurant, cette décentralisation recouvre fondamentalement deux formes : la décentralisation territoriale et la décentralisation fonctionnelle ou technique. Du reste, le grand nombre de collectivités territoriales provoque un morcellement administratif de la France en de multiples niveaux de collectivités souvent peu peuplées qui conduit à une volonté des pouvoirs publics de moderniser la décentralisation et d'accroître son efficacité au moyen d'un regroupement des collectivités à travers la constitution d'établissements de coopération intercommunale.

FACIMDA1 – PRÉPARATION AUX CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

40h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

APU55 (*Enseignant à préciser*)

Cette préparation est dispensée par un service interne à la Faculté de Droit, AES et administration publique de l'université de Caen Normandie, l'**Institut des métiers du droit et de l'administration** (IMDA). Un partenariat conclu avec l'IMDA permet aux étudiants du parcours Histoire, Sciences politiques qui le souhaitent de suivre un module d'entraînement et de préparation aux concours de la Fonction publique de 40 heures par semestre. Cette préparation est organisée en quatre sessions de méthodologie, suivies de séances d'entraînement qui se déroulent les lundi matin et/ou mercredi après-midi.

PRÉPARATION DU TRAVAIL DE RECHERCHE DU 2^e SEMESTRE

Dès le 1^{er} semestre du M1, les étudiants doivent prendre contact avec des enseignants qui encadrent des travaux de recherche (la liste est disponible sur la page du master d'Histoire, sur le site de l'UFR), dans le but de **choisir un directeur de mémoire et définir un sujet**. Le sujet n'est donc pas choisi par l'étudiant seul, mais discuté avec un enseignant encadrant. Il est souhaitable que ce choix ait lieu avant les vacances de la Toussaint, et dans tous les cas avant début décembre.

M1 – SEMESTRE 2 – PARCOURS HISTOIRE, SCIENCES POLITIQUES

8POLENJ – ENJEUX DE LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE ET GLOBALE

24h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

8DYNGEO1 – Dynamiques géopolitiques 1 (F. GUILLOT)

Le cours proposera une discussion à partir des dynamiques frontalières et des conflits géopolitiques au Proche-Orient. Les exemples privilégiés sont le Liban, Israël et la Palestine. D'un point de vue temporel, la période retenue se situe un peu avant la fin de l'Empire ottoman jusqu'aux premières années de l'État d'Israël (1967). Après un retour épistémologique sur le concept de frontière, il s'agira d'interroger des processus d'appropriation, de délimitation, de cloisonnement des espaces et des populations, les conflits sur et pour l'espace, tout en cherchant à construire une grille d'analyse géopolitique permettant de mieux saisir les dynamiques géopolitiques à l'œuvre selon les acteurs, échelles et enjeux.

8DYNGEO2 – Dynamiques géopolitiques 2 (A. GAUTIER, T. HIPPLER)

Ce cours, entièrement dispensé et évalué en anglais, a pour objectif de mettre en perspective certains enjeux géopolitiques contemporains à la lumière de phénomènes historiques inscrits dans la longue durée. Il repose sur un travail collectif, à partir d'articles scientifiques, de dossiers de presse ou de produits culturels. La première partie du cours aborde les origines, les évolutions historiques et les manifestations contemporaines des grandes lignes de failles qui caractérisent les identités et appartenances religieuses en Europe orientale, en particulier dans le contexte du conflit russo-ukrainien. La seconde partie aborde les phénomènes conflictuels à partir de la notion de paix, en discutant certains concepts et processus de paix, tels que les causes des conflits, le contrôle des armements, le fonctionnement de négociations, et les mécanismes de transformation des conflits.

8POLGEO – POLITIQUE DE L'AMÉNAGEMENT

18h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

8POLGEO – Politique de l'aménagement (P. CARO)

L'aménagement du territoire en France est devenu l'aménagement des territoires vu la pluralité des acteurs concernés à la fin du XX^e siècle. C'était une affaire d'État pendant les Trente glorieuses, mais ce sera de moins en moins le cas avec la montée en compétence des collectivités territoriales, puis des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale). Après une définition de l'aménagement, des institutions et des champs d'action de ces politiques publiques, le cours proposera une périodisation et une chronologie des faits marquants de l'aménagement à l'échelle nationale, DROM inclus (1947-2023). Les exemples d'aménagement de la presqu'île de Caen et d'Euroméditerranée à Marseille feront l'objet d'une attention particulière.

8POLSMR – SÉMINAIRE DE RECHERCHE SPÉCIALISÉ

24h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, comptes rendus de communications ayant lieu lors des séminaires (deux au minimum) ; des consignes précises pour l'évaluation sont données lors de la première séance de chacun des séminaires par l'enseignant qui en assure la coordination.

Y8POLFAB – Séminaire La Fabrique du politique

Voir le descriptif au premier semestre (7POLFAB).

Un séminaire au choix parmi la liste des séminaires figurant dans le descriptif du premier semestre du parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures » :

- **Y8SMRAN** – Séminaire de l'*Institut d'Histoire antique*
- **Y8SMRERU** – Séminaire *Érudition et numérique*
- **Y8SMRHC** – Séminaire d'*Histoire culturelle*
- **Y8SMRMAM** – Séminaire *Mondes anciens et médiévaux*
- **Y8SMRMAR** – Séminaire *Penser le maritime* (Le Havre)
- **Y8SMRRUR** – Séminaire pluridisciplinaire *Sociétés, environnement et espaces ruraux*
- **Y8SMRTEI** – Séminaire *Temps de l'Empire ibérique*
- **Y8SMRVIL** – Séminaire pluridisciplinaire *Villes et Sciences sociales*
- **Y8SMRWW2** – Séminaire *Deuxième Guerre mondiale – Temps et traces de guerre*

8POLPROJ – PROJET COLLECTIF ENCADRÉ

18h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, travail en groupe, présentation d'un projet entrepreneurial (oral + dossier).

8PROJETU – Projet collectif encadré (H. NAFFAKHI-CHARFEDDINE)

Objectifs : maîtriser le processus entrepreneurial (*education about entrepreneurship*) ; savoir accompagner un projet entrepreneurial (*education for entrepreneurship*) ; développer l'esprit d'entreprendre (*education through entrepreneurship*).

Contenu de l'enseignement : 1) Processus entrepreneurial (les étapes clés : conception, gestation, création, développement et sortie) ; 2) Leadership et formation d'une équipe projet (les typologies des équipes entrepreneuriales et réussite) ; 3) Recherche créative d'une idée viable (les techniques de créativité et évaluation d'une idée d'affaires) ; 4) Conception d'un modèle économique innovant (business model design) ; 5) Étude de faisabilité d'un modèle économique (les quatre étapes clés d'une étude de faisabilité).

8POLMEM – ÉLABORATION D'UN DOSSIER DE RECHERCHE

Évaluation : 100 % contrôle terminal.

Élaboration d'un dossier de recherche sur un sujet défini avec un directeur de recherche.

Dès le 1^{er} semestre du M1, les étudiants ont choisi un directeur de mémoire et ont défini un sujet.

Au 2^e semestre du M1, les étudiants rédigent un **dossier de recherche** dont la nature précise est définie avec le directeur. Ce dossier, qui compte 30 à 50 pages rédigées (c'est-à-dire hors annexes, transcriptions, bibliographie, illustrations, etc.), est soutenu devant un jury composé d'au moins deux spécialistes.

La note minimale de 10/20 est requise pour valider le master 1.

8POLSTG – STAGE DE DÉCOUVERTE ET D'ORIENTATION

Ce stage de 4 à 12 semaines (entre la mi-avril et le 31 août, dont au moins 4 semaines avant le 30 juin) vise à offrir aux étudiants une immersion dans le quotidien d'une institution publique ou privée. Les étudiants doivent **solliciter eux-mêmes leur stage** par lettre de motivation et CV, de préférence avant le début du second semestre.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : rapport de stage d'une dizaine de pages maximum (annexes non comprises) présentant brièvement l'institution, son personnel et ses objectifs, resituant l'institution dans son environnement administratif et économique, et rendant compte des tâches réalisées.

8POL SIR3 – SOURCES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE 3

24h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

8POL SIR3 – Histoire contemporaine (D. KÉVONIAN)

Voir le descriptif dans les pages consacrées au parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures... ».

FACIMDA2 – PRÉPARATION AUX CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

40 h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

APU65 (*Enseignant à préciser*)

Cette préparation est dispensée par un service interne à la Faculté de Droit, AES et administration publique de l'université de Caen Normandie, **l'Institut des métiers du droit et de l'administration** (IMDA). Un partenariat conclu avec l'IMDA permet aux étudiants du parcours Histoire, Sciences politiques qui le souhaitent de suivre un module d'entraînement et de préparation aux concours de la Fonction publique de 40 heures par semestre. Cette préparation est organisée en quatre sessions de méthodologie, suivies de séances d'entraînement qui se déroulent les lundi matin et/ou mercredi après-midi.

MASTER 2 – PARCOURS HISTOIRE, SCIENCES POLITIQUES

SEMESTRE 3 (SEMESTRE 9)

OPTION RECHERCHE ET PROFESSIONNELLE

9POLHIST	9POLCOMP	9POLSMR	9POLLV	9POLCHOI
Histoire du politique Y9POLHIS <i>Histoire des pratiques communes du politique et de la démocratie sociale</i>	Compétences professionnelles 9POLSTAT <i>Statistique publique et diffusion des données</i> 9POLCOMM <i>Communication publique de la collectivité et de l'élu(e)</i> 9POLELUS <i>Collaboration d'élus et démocratie participative</i> 9POLSECU <i>Sécurité publique et défense nationale</i>	Séminaires de recherche spécialisés Y9POLFAB <i>La Fabrique du politique</i> + un séminaire au choix Y9SMRMAM Y9SMRRUR Y9SMRAN Y9SMRWW2 Y9SMRERU Y9SMRMAR Y9SMRTEI Y9SMRVIL Y9SMRHC	Langues (au choix) Y9ANG <i>Anglais</i> Y9PERFLV <i>Perfectionnement de la langue écrite</i>	Au choix : Option recherche : 9POLMEM <i>Travail préparatoire au mémoire de recherche</i> Option professionnelle : 9POLPRO 9POLDGS <i>Présentation de la direction générale des services d'une collectivité territoriale</i> 9POLSTG <i>Stage filé</i>
24h TD	30h CM + 36h TD	24h TD	24h TD	Selon l'option choisie
24 heures	66 heures	24 heures	24 heures	Selon l'option choisie
100% CC	Assiduité	100% CC	100% CC	100% CC
4 ECTS coef 1	9 ECTS coef 4	4 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	9 ECTS coef 4

[Les modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sous réserve de confirmation par la CFVU.]

SEMESTRE 4 (SEMESTRE 10)

OPTION RECHERCHE

0POLSMR	0POLMEM	FACIMDA2 (facultatif)
Séminaires de recherche spécialisés Y0POLFAB <i>La Fabrique du politique</i> + un séminaire au choix : Y0SMRMAM Y0SMRRUR Y0SMRAN Y0SMRWW2 Y0SMRERU Y0SMRMAR Y0SMRTEI Y0SMRVIL Y0SMRHC	Rédaction d'un mémoire de recherche Travail personnel dirigé	FACIMDA2 (facultatif)
24h TD	Encadrement personnalisé	40h
24 heures	72 heures	40 heures
100% CC	100% CT	
4 ECTS coef 1	26 ECTS coef 4	

OPTION PROFESSIONNELLE

0POLSTG	FACIMDA2 (facultatif)
Stage long	FACIMDA2 (facultatif)
16 semaines minimum	40h
560 heures	40 heures
100% CT	
30 ECTS coef 6	

[Les modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sous réserve de confirmation par la CFVU.]

M2 – SEMESTRE 3 – PARCOURS HISTOIRE, SCIENCES POLITIQUES

9POLHIST – HISTOIRE DU POLITIQUE

24h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*]: 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Y9POLHIS – Histoire des pratiques communes du politique et de la démocratie sociale (A. BOLTANSKI, G. GORRE, L. JEAN-MARIE, A. DE MATHAN, J. SYNOWIECKI)

Le cours porte sur les époques antique, médiévale et moderne.

La politique, c'est ce qui concerne les affaires de la *polis*, la cité, le cadre étatique le plus courant de Grèce. Quelle que soit la forme du régime politique, la démocratie est une possibilité : c'est le citoyen, avant même le territoire, qui constitue la cité. Le principe d'égalité entre les citoyens est très important pour les Grecs et il recouvre des aspects que les Modernes pourraient qualifier de social.

Les séances sur la partie médiévale porteront sur les communes à travers une analyse politique et sociale du phénomène par l'historiographie depuis le Moyen Âge.

En histoire moderne, le cours portera sur la notion d'espace public au XVIII^e siècle. Le concept, d'abord travaillé par le philosophe Jürgen Habermas pour désigner une nouvelle configuration sociale et politique où des individus privés font un usage public de leur raison, a connu une certaine fortune chez les dix-huitiémistes. Depuis, il a été largement reformulé, discuté et remis en question. Nous verrons dès lors comment le XVIII^e siècle invente de nouvelles formes de mobilisation et de politisation. Il s'agira aussi d'observer l'invention de pratiques politiques nouvelles pendant la Révolution française (s'informer, délibérer, voter...) à la section du quartier, la société populaire, le conseil municipal ou l'Assemblée nationale, ainsi que les projets et résultats d'une première démocratie sociale.

9POLCOMP – COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

24h CM + 36h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*]: assiduité.

9POLSTAT – Statistique publique et diffusion des données (J. LETOURNEL)

En complément du cours de M1 sur les Méthodes quantitatives et traitement des données numériques, ce module vise à renforcer la capacité des étudiants à utiliser des données statistiques, à mettre en perspective les chiffres et à comprendre leur élaboration. Il vise aussi à approfondir leur connaissance des territoires et des contextes économiques et sociaux. Il est constitué par différents séminaires ou présentations de la direction régionale de l'Insee Normandie, notamment deux conférences thématiques annuelles baptisées « Rendez-vous de l'Insee ». Ces conférences ont pour objet de présenter des aspects de méthodologie statistique et des études sur l'économie et la société normandes. Le module comprend aussi des présentations d'outils de diffusion de données statistiques en « open data » et des bases de données spécifiques, et l'intervention de l'Insee lors de la semaine « data SHS ».

9POLCOMM – Communication publique de la collectivité et de l'élu(e) (M. THÉBAULT)

L'objectif est de permettre aux étudiants de comprendre les fondamentaux de la communication des collectivités territoriales et des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), d'en saisir son évolution depuis près de 40 ans comme ses enjeux, notamment les plus actuels, et d'envisager sa mise en œuvre opérationnelle. Les propos seront largement illustrés par des exemples d'actions publiques. L'ensemble concernera autant la communication dite « externe », que la communication interne destinée aux agents des collectivités et EPCI.

9POLELUS – Collaboration d'élus et démocratie participative (P.-N. CLAUZADE, N. GAUCHARD, V. LECASBLE)

Ce module accueille des professionnels sur les pratiques institutionnelles et la gestion des politiques publiques tant au niveau local qu'au niveau national. Une attention particulière sera accordée aux missions des collaborateurs de cabinet des élus comme aux assistants parlementaires. Ces interventions sont assurées par des professionnels et des élus.

Conférenciers : M. Arthur Delaporte, député du Calvados ; M. Jean-Léonce Dupont, président du conseil départemental du Calvados.

9POLSECU – Sécurité publique et défense nationale (P. PERROT et autres intervenants)

Ce module accueille des professionnels des métiers de la sécurité publique et de la défense nationale. Parmi les intervenants pressentis pour cet enseignement :

- Philémon Perrot, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du Calvados ;
- Guillaume Lasconjarias, Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN) ;
- Cédric Garnier, Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSi).

D'autres professionnels pourront éventuellement apporter des compléments de formation.

9POLSMR – SÉMINAIRE DE RECHERCHE SPÉCIALISÉ

24h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : 100% contrôle continu, comptes rendus de communications ayant lieu lors des séances du séminaire (deux au minimum) ; des consignes précises pour l'évaluation sont données lors de la première séance.

Y9POLFAB – Séminaire La Fabrique du politique

Voir le descriptif au M1 (7POLFAB).

Un séminaire au choix parmi la liste des séminaires figurant dans le descriptif du premier semestre du parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures » :

- **Y9SMRAN** – Séminaire de l'*Institut d'Histoire antique*
- **Y9SMRERU** – Séminaire *Érudition et numérique*
- **Y9SMRHC** – Séminaire d'*Histoire culturelle*
- **Y9SMRMAM** – Séminaire *Mondes anciens et médiévaux*
- **Y9SMRMAR** – Séminaire *Penser le maritime* (Le Havre)
- **Y9SMRRUR** – Séminaire pluridisciplinaire *Sociétés, environnement et espaces ruraux*
- **Y9SMRTEI** – Séminaire *Temps de l'Empire ibérique*
- **Y9SMRVIL** – Séminaire pluridisciplinaire *Villes et Sciences sociales*
- **Y9SMRWW2** – Séminaire *Deuxième Guerre mondiale – Temps et traces de guerre*

9POLLV – LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Au choix :

Y9ANG – Anglais (S. BENOIST)

24h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Perfectionnement de la langue anglaise, écrit et oral, à partir de sujets liés à l'histoire, la culture ou l'actualité.

Y9PERFLV – Perfectionnement de la langue écrite (toutes langues)

Cette UE issue du master 1 Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales permet aux étudiants de niveau véritablement avancé en langue de poursuivre leur formation.

Voir le descriptif dans le guide des études du master LLCER.

Du seul ressort de l'étudiant, l'obtention du CLES 2 (de quelque langue que ce soit ou autre certification de niveau B2) permet d'être exempté d'épreuves de l'UE. Dans ce cas, aucune note de langue n'entre dans la moyenne finale du master.

9POLCHOI – PRÉPARATION D'UN MÉMOIRE DE RECHERCHE

Au choix : option recherche ou option professionnelle

OPTION RECHERCHE – 9POLMEM

9POLMEM – Travail préparatoire au mémoire de recherche

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Poursuite du travail de rédaction du mémoire entamé en M1. Cette étape est évaluée par la remise d'un **dossier d'étape** et par un **entretien avec le directeur de mémoire**. Le dossier – dont le contenu doit être précisé avec le directeur – témoigne de la maturation du sujet, offre un bilan du travail accompli et précise les tâches à venir, soit à travers un rapport faisant part de l'avancement du travail, soit par une contribution substantielle au futur mémoire.

OPTION PROFESSIONNELLE – 9POLPRO

9POLDGS – Présentation de la Direction générale des services d'une collectivité territoriale (F. MERCEY)

12h CM + 12h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : assiduité.

Le Directeur Général des Services (DGS) d'une collectivité territoriale est un agent public au service du Maire et de son administration. Son rôle est d'assurer la coordination générale des services ainsi que la mise en œuvre des décisions politiques locales. Par son expertise administrative, financière et juridique, il participe à la définition et à la réalisation des objectifs définis par les élus. Il est en ce sens le fonctionnaire le plus proche du Maire. Ce métier de la fonction publique territoriale est fonctionnel, le fonctionnaire ne peut donc pas se prévaloir de son statut de fonctionnaire pour conserver son poste. Son emploi est à la discrétion de son autorité publique (le Maire ou le président). Ses missions : Pilotage des orientations stratégiques de la collectivité ; Conduite de la politique managériale ; Représentation de la collectivité ; Direction de l'ensemble des services ; Gestion des moyens humains et financier de la commune.

9POLSTG – Stage

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Stage court, fléché collectivités territoriales, filé par binôme, du 1^{er} octobre au 15 janvier : 12 jours, 1 jour/semaine avec 1 semaine de vacances à la Toussaint.

Évaluation : rapport de stage d'une dizaine de pages maximum (annexes non comprises) présentant brièvement l'institution, son personnel et ses objectifs, resituant l'institution dans son environnement administratif et économique, et rendant compte des tâches réalisées.

FACIMDA1 – PRÉPARATION AUX CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

40h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

APU55 (*Enseignant à préciser*)

Cette préparation est dispensée par un service interne à la Faculté de Droit, AES et administration publique de l'université de Caen Normandie, **l'Institut des métiers du droit et de l'administration** (IMDA). Un partenariat conclu avec l'IMDA permet aux étudiants du parcours Histoire, Sciences politiques qui le souhaitent de suivre un module d'entraînement et de préparation aux concours de la Fonction publique de 40 heures par semestre. Cette préparation est organisée en quatre sessions de méthodologie, suivies de séances d'entraînement qui se déroulent les lundi matin et/ou mercredi après-midi.

M2 – SEMESTRE 4 – PARCOURS HISTOIRE, SCIENCES POLITIQUES

OPTION RECHERCHE

OPOLSMR – SÉMINAIRE DE RECHERCHE SPÉCIALISÉ

24h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : 100% contrôle continu, comptes rendus de communications ayant lieu lors des séminaires (deux au minimum) ; des consignes précises pour l'évaluation sont données lors de la première séance de chacun des séminaires par l'enseignant qui en assure la coordination.

Y0POLFAB – Séminaire La Fabrique du politique

Voir le descriptif au premier semestre (7POLFAB).

Un séminaire au choix parmi la liste des séminaires figurant dans le descriptif du premier semestre du parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures » :

- **Y0SMRAN** – Séminaire de l'*Institut d'Histoire antique*
- **Y0SMRERU** – Séminaire *Érudition et numérique*
- **Y0SMRHC** – Séminaire d'*Histoire culturelle*
- **Y0SMRMAM** – Séminaire *Mondes anciens et médiévaux*
- **Y0SMRMAR** – Séminaire *Penser le maritime* (Le Havre)
- **Y0SMRRUR** – Séminaire pluridisciplinaire *Sociétés, environnement et espaces ruraux*
- **Y0SMRTEI** – Séminaire *Temps de l'Empire ibérique*
- **Y0SMRVIL** – Séminaire pluridisciplinaire *Villes et Sciences sociales*
- **Y0SMRWW2** – Séminaire *Deuxième Guerre mondiale – Temps et traces de guerre*

OPOLMEM – RÉDACTION D'UN MÉMOIRE DE RECHERCHE

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : 100 % contrôle terminal (soutenance).

Rédaction d'un mémoire de recherche d'au moins 100 pages (hors annexes) sur le sujet défini avec le directeur de mémoire, et soutenance devant un jury d'au moins deux spécialistes. La soutenance peut avoir lieu soit avant le jury de juillet, soit à la rentrée de septembre.

La note minimale de 10/20 est requise pour valider le master 2.

FACIMDA2 – PRÉPARATION AUX CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

40h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

APU65 (*Enseignant à préciser*)

Cette préparation est dispensée par un service interne à la Faculté de Droit, AES et administration publique de l'université de Caen Normandie, **l'Institut des métiers du droit et de l'administration** (IMDA). Un partenariat conclu avec l'IMDA permet aux étudiants du parcours Histoire, Sciences politiques qui le souhaitent de suivre un module d'entraînement et de préparation aux concours de la Fonction publique de 40 heures par semestre. Cette préparation est organisée en quatre sessions de méthodologie, suivies de séances d'entraînement qui se déroulent les lundi matin et/ou mercredi après-midi.

M2 – SEMESTRE 4 – PARCOURS HISTOIRE, SCIENCES POLITIQUES

OPTION PROFESSIONNELLE

OPOLSTG – STAGE LONG

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*]: 100 % contrôle terminal (soutenance).

Le stage long dure entre 16 et 24 semaines et est placé entre février et septembre dans une institution publique ou privée. L'étudiant est chargé de trouver sa structure de stage. Le stage long est validé après la soutenance d'un mémoire professionnel devant un jury composé de l'enseignant directeur du mémoire et du professionnel tuteur du stage.

Le stage donne lieu à un **mémoire professionnel** devant rendre compte de l'expérience vécue et de l'enrichissement de la formation professionnelle par un approfondissement bibliographique, en faisant preuve d'une solide hauteur de vue et d'analyse.

Recommandations. Le mémoire professionnel n'est ni un mémoire de recherche ni un simple rapport de stage. En une cinquantaine de pages (hors annexes), il doit combiner une posture réflexive sur l'expérience de stage et l'étude d'un sujet à définir entre l'étudiant et son directeur de mémoire. Ce sujet doit être en relation avec les missions effectuées et il nécessite la mobilisation d'une bibliographie. Le plan du mémoire professionnel peut distinguer dans deux parties séparées le « rapport de stage » détaillé d'une part et le sujet de réflexion d'autre part. Les deux approches peuvent également s'entrecroiser dans un plan analytique. Les éléments du « rapport de stage » visent un compte rendu détaillé de l'expérience, notamment une description de l'établissement d'accueil et de son activité, ainsi que du contexte dans lequel évolue l'établissement, et une description des travaux ou missions effectués par le stagiaire avec leurs résultats. Au-delà de cette description, on attend de l'étudiant-stagiaire la capacité à saisir les enjeux globaux du métier exercé le temps du stage, à mobiliser les connaissances acquises lors de sa formation théorique (en faisant preuve de rigueur et d'esprit d'initiative sur le lieu de stage), à exercer son esprit critique, à relier sa mission aux grandes problématiques sociopolitiques et à dégager des perspectives pour sa future vie professionnelle.

La note minimale de 10/20 est requise pour valider le master 2.

FACIMDA2 – PRÉPARATION AUX CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

40h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*]: 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

APU65 (*Enseignant à préciser*)

Cette préparation est dispensée par un service interne à la Faculté de Droit, AES et administration publique de l'université de Caen Normandie, l'**Institut des métiers du droit et de l'administration** (IMDA). Un partenariat conclu avec l'IMDA permet aux étudiants du parcours Histoire, Sciences politiques qui le souhaitent de suivre un module d'entraînement et de préparation aux concours de la Fonction publique de 40 heures par semestre. Cette préparation est organisée en quatre sessions de méthodologie, suivies de séances d'entraînement qui se déroulent les lundi matin et/ou mercredi après-midi.

MASTER 1 – PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE : ARCHIVES ET MUSÉES

SEMESTRE 1 (SEMESTRE 7)

7PATAT	7PATSIR1	7PATSIR2	7PATLV	7PATSIG	7PATPPP	7PATARCH	7PATHART	7PATUPSH
Atelier de l'Histoire	Sources et instruments de la recherche	Sources et instruments de la recherche	Langues (au choix), voir le descriptif	Initiation au SIG et aux Humanités numériques	Préparation du projet professionnel	Initiation aux métiers de la conservation des archives	Initiation à l'histoire de l'art	Usages publics et sociaux de l'histoire
Une période au choix : Y7HATAN <i>Histoire ancienne</i> Y7HATME <i>Histoire médiévale</i> Y7HATMO <i>Histoire moderne</i> Y7HATCO <i>Histoire contemporaine</i>	Une période au choix (la même que pour l'UE 7HAT) : Y7SIR1AN <i>Histoire ancienne</i> Y7SIR1ME <i>Histoire médiévale</i> Y7SIR1MO <i>Histoire moderne</i> Y7SIR1CO <i>Histoire contemporaine</i>	Une période au choix (la même que pour l'UE 7HSIR1) : Y7SIR2AN <i>Histoire ancienne</i> Y7SIR2ME <i>Histoire médiévale</i> Y7SIR2MO <i>Histoire moderne</i> Y7SIR2CO <i>Histoire contemporaine</i>	Y7ANG <i>Anglais</i> Y7PERFLV <i>Perfectionnement de la langue écrite</i>	Y7SIG	7PATCV <i>CV & lettre de motivation</i>	Y7METARCH		
12h TD + 12h CM	24h TD	24h TD	24h TD	24h TD + 6h CM	6h TD	9h TD	24h TD	24h CM
24 heures	24 heures	24 heures	24 heures	30 heures	6 heures	9 heures	24 heures	24 heures
100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	Assiduité	100% CC	100% CC
3 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	1 ECTS coef 1	2 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1

SEMESTRE 2 (SEMESTRE 8)

8PATAT	8PATMEM	8PATPAO	8PATINST	Y2MMLE3	8PATEXPO	8PATSTG
Atelier de l'Histoire 2 Une période au choix : Y8HATAN <i>Histoire ancienne</i> Y8HATME <i>Histoire médiévale</i> Y8HATMO <i>Histoire moderne</i> Y8HATCO <i>Histoire contemporaine</i>	Élaboration d'un dossier de recherche Y8MEM <i>Travail personnel dirigé</i>	Formation informatique PAO Y8PAO	Institutions du patrimoine Y8POLPAT <i>Politiques patrimoniales</i> 24h Y8ACTPAT <i>Acteurs du patrimoine</i> 12h	Droit de la propriété intellectuelle et du numérique	Montage d'exposition et d'évènement culturel	Préparation du projet professionnel Stage de 2 à 12 semaines
12h CM + 12h TD	TD	12TD	18h CM + 18h TD	12h CM	12h CM	TD
24 heures	72 heures	12 heures	36 heures	12 heures	12 heures	175 heures
100% CC	100% CT	100% CC	CC / Assiduité	Assiduité	100% CC	100% CC
3 ECTS coef 1	12 ECTS coef 3	2 ECTS coef 1	6 ECTS coef 1	3 ECTS coef 1	2 ECTS coef 1	2 ECTS coef 1

[Certaines modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sous réserve de confirmation par la CFVU.]

M1 – SEMESTRE 1 – PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE : ARCHIVES ET MUSÉES

7PATAT – ATELIER DE L'HISTOIRE

(Voir *supra*, parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures », 7HAT ; seuls les ECTS et coefficients diffèrent.)

7PATSIR1 – SOURCES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE

(Voir *supra*, parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures », 7HSIR1 ; seuls les ECTS et coefficients diffèrent.)

7PATSIR2 – SOURCES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE

(Voir *supra*, parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures », 7HSIR2 ; seuls les ECTS et coefficients diffèrent.)

7PATLV – LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

(Voir *supra*, parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures », 7HLV ; seuls les ECTS et coefficients diffèrent.)

7PATSIG – INITIATION AU SIG ET AUX HUMANITÉS NUMÉRIQUES

6h CM + 24h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Y7SIG – Initiation au SIG et aux humanités numériques appliquées aux métiers du patrimoine (G. LEON, F. FEYTOUT, N. ROMANOVA)

Cet enseignement comportera une initiation au SIG (système d'informations géographiques) ainsi qu'aux outils d'OCérisation et de reconnaissance des écritures manuscrites. Un travail encadré permettra aux étudiants de concevoir et de réaliser un site internet au cours du semestre.

7PATPPP – PRÉPARATION DU PROJET PROFESSIONNEL

6h TP (2 séances).

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

7PATCV – CV et lettre de motivation

Cours assuré par l'Espace Orientation Insertion de l'université de Caen.

Bilan de compétences, rédaction de CV et de lettre de motivation.

7PATARCH – INITIATION AUX MÉTIERS DE LA CONSERVATION DES ARCHIVES

9h TD.

Évaluation : assiduité.

Y7METARCH – Initiation aux métiers de la conservation des archives (J. DESLONDES, J.-P. FOUCHER)

Les directeurs des Archives départementales présentent l'histoire et l'organisation des services d'Archives, illustrées par une visite des Archives départementales du Calvados. Puis les Archives sont présentées comme un lieu de ressources et un

partenaire institutionnel pour tous les professionnels du patrimoine, en particulier ceux des musées. Enfin, les grandes notions du classement en archives sont posées.

7PATHART – INITIATION À L'HISTOIRE DE L'ART

24h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

7PATHART – Initiation à l'histoire de l'art (F. BUTTAY, G. DE BRUYN, M. ESTEVE, M. GIANESELLI, M. GLICENSTEIN, E. LUIS, C. MARCHETEAU)

Le cours vise à fournir des cadres généraux de compréhension de l'histoire de l'art. Il s'agira avant tout de développer capacités d'observation et vocabulaire adéquat pour identifier et décrire les formes architecturales les plus fréquentes et les objets les plus répandus dans les collections muséales.

7PATUPSH – USAGES PUBLICS ET SOCIAUX DE L'HISTOIRE

24h CM (8 séances).

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Y7HUPSH – Usages publics et sociaux de l'histoire (T. HIPPLER, D. BRIAND, V. FAINGNAERT)

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures ».)

PRÉPARATION DU TRAVAIL DE RECHERCHE DU 2^e SEMESTRE

Dès le 1^{er} semestre du M1, les étudiants doivent prendre contact avec des enseignants qui encadrent des travaux de recherche (la liste est disponible sur la page du master d'Histoire, sur le site de l'UFR), dans le but de **choisir un directeur de mémoire et définir un sujet**. Le sujet n'est donc pas choisi par l'étudiant seul, mais discuté avec un enseignant encadrant. Il est souhaitable que ce choix ait lieu avant les vacances de la Toussaint, et dans tous les cas avant début décembre.

M1 – SEMESTRE 2 – PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE : ARCHIVES ET MUSÉES

8PATAT – ATELIER DE L'HISTOIRE

(Voir *supra*, parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures », 8HAT ; seuls les ECTS et coefficients diffèrent.)

8PATMEM – ÉLABORATION D'UN DOSSIER DE RECHERCHE

Évaluation : 100 % contrôle terminal.

Recherches aboutissant en fin de M1 à la finalisation d'un dossier de recherche d'une cinquantaine de pages (hors annexes) mettant en œuvre la démarche de l'historien sur un sujet pouvant être en lien avec l'histoire du patrimoine et défini avec le directeur de recherches. Ce dossier est soutenu devant un jury de deux spécialistes au moins.

La note minimale de 10/20 est requise pour valider le master 1.

8PATPAO – FORMATION INFORMATIQUE : PAO

12h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Y8PAO – Formation informatique PAO (J. GALLOT)

Formation aux logiciels de conception de documents de médiation et de communication (Publication assistée par ordinateur).

8PATINST – INSTITUTIONS DU PATRIMOINE

24h CM et TD associés.

Y8POLPAT – Politiques patrimoniales (L. BOURGEOIS, B. MARPEAU)

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Une première partie du cours portera sur l'histoire des politiques patrimoniales. Ces dernières encadrent l'inventaire, la protection et la restauration du patrimoine depuis la Révolution française. Leurs mutations reflètent le caractère vivant - parfois conflictuel, souvent passionnel - du patrimoine, en constante redéfinition et en prise avec les évolutions politiques, sociales et culturelles de son temps.

L'autre partie de l'UE dressera un panorama des institutions patrimoniales dans la France d'aujourd'hui, en s'attachant à définir le poids respectif des services centraux et déconcentrés de l'État et des établissements publics que celui-ci contrôle. D'autre part, il s'agira de comprendre l'articulation de ces différents échelons de contrôle étatique avec des collectivités territoriales dont le rôle s'est fortement accru depuis 1982. La législation de l'archéologie, des Monuments historiques et des associations sera particulièrement approfondie.

Cette seconde partie ne constituera pas un cours de droit administratif : il s'agira surtout, pour des étudiants appelés à agir dans ce milieu professionnel, de mieux connaître les institutions et les acteurs du patrimoine dans leur activité quotidienne ainsi que la nature des concours qu'ils sont susceptibles de préparer.

Y8ACTPAT – Acteurs du patrimoine (A-G. CHAUSSAT, E. JOUANNO, B. LAVENNE, K. LE PETIT, E. LUIS, C. RICHT)

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : assiduité.

Les acteurs du patrimoine présenteront leur institution d'attache respective et le rôle que chacune joue dans la vie culturelle, économique et politique aux échelles locale et nationale. Les étudiants étudieront les missions du Ministère de la culture, du Centre des Monuments nationaux, de l'Inventaire général du patrimoine culturel de Normandie, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie, de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie et de l'EPCC La Fabrique de Patrimoines.

Y2MMLE3 – DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DU NUMÉRIQUE

12h CM.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : assiduité.

Y2MMLE3 – Droit de la propriété intellectuelle et du numérique (F. ROGUE, J. GRINGORE, A. CATHERINE)

Enseignement mutualisé avec le Master Métiers du livre et de l'Édition.

Le cours a pour objectif l'acquisition des connaissances fondamentales sur les enjeux et les contraintes de la législation en matière de nouvelles technologies.

8PATEXPO – MONTAGE D'EXPOSITIONS ET ÉVÈNEMENTS CULTURELS

12h CM.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

8PATEXPO – Montage d'expositions et événements culturels (F. BUTTAY et intervenants professionnels)

Chaque promotion conduit un projet d'exposition sur les deux années du cursus, en écho à l'actualité patrimoniale et en partenariat avec les institutions culturelles locales.

8PATSTG – STAGE DE DÉCOUVERTE ET D'ORIENTATION

Ce stage de deux semaines minimum (10 jours consécutifs ou échelonnés dans le semestre) vise à offrir aux étudiants une immersion dans le quotidien d'une institution culturelle de leur choix (patrimoine, spectacle vivant, collectivité territoriale...). Les étudiants doivent **solliciter eux-mêmes leur stage** par lettre de motivation et CV, de préférence avant le début du second semestre.

Évaluation : rapport de stage d'une dizaine de pages maximum (illustrations non comprises) présentant brièvement l'institution, son personnel et ses objectifs ; resituant l'institution dans son environnement administratif et économique ; rendant compte des tâches réalisées.

MASTER 2 – PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE : ARCHIVES ET MUSÉES

SEMESTRE 3 (SEMESTRE 9)

SPÉCIALITÉ MÉTIERS DES ARCHIVES – 9PATARCH

9PATOUTI	9PATCOTR	9PATDRT	9PATPPP	9PATARCG	Y9PATANU
Outils professionnels 9PATANG <i>Anglais professionnel (24h)</i> 9PATSYNT <i>Note de synthèse (20h)</i> 9PATCPTB <i>Comptabilité (12h)</i>	Médiation, conservation, compétences transversales Y9MEDCOM -Y9APPLIC : <i>concevoir une action de médiation (principes généraux) (6h)</i> -Y9CONCEP : <i>Médiation et communication (application) (18h)</i> Y9CONSV <i>Conservation et restauration (8h)</i> 9PATORAL <i>Enquêtes de terrain (14h30)</i>	Droit et institutions du patrimoine	Préparation du projet professionnel 9PATSTG <i>Stage filé (70h)</i> 9PATENTR <i>Préparation à l'entretien d'embauche (6h)</i>	Archivistique générale 9ARCHGEN <i>Archivistique générale (20h30)</i> 9ARCHSPE <i>Archives spécifiques (3h30)</i> 9CONSERV <i>Conservation (2h)</i> 9MEDARCH <i>Médiation en archivistique (12h)</i>	Archives et numérique Y9NUMARC <i>Numérisation et diffusion en ligne des archives (3h)</i> Y9AUDIO <i>Les archives audiovisuelles (9h)</i> Y1MAS42 <i>La description encodée en archives (24h)</i>
6h CM + 52h TD	9h CM + 37h30 TD	76h TD	18h CM + 30h TD	25h CM + 13h TD	5h CM + 31h TD
58 heures	46 heures 30	24 heures	48 heures	38 heures	36 heures
100% CC	CC / Assiduité	100% CC	100% CC	100% CC	100% CC
8 ECTS coef 1	7 ECTS coef 1	3 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	6 ECTS coef 1	5 ECTS coef 1

[Certaines modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sous réserve de confirmation par la CFVU.]

SPÉCIALITÉ MUSÉES –9PATMUSE

9PATOUTI	9PATCOTR	9PATDRT	9PATPPP	9PATMSLG	9PATMUPR
Outils professionnels 9PATANG <i>Anglais professionnel (24h)</i> 9PATSYNT <i>Note de synthèse (20h)</i> 9PATCPTB <i>Comptabilité (12h)</i>	Médiation, conservation, compétences transversales Y9MEDCOM -Y9APPLIC : <i>concevoir une action de médiation (principes généraux) (6h)</i> -Y9CONCEP : <i>Médiation et communication (application) (18h)</i> Y9CONSV <i>Conservation et restauration (8h)</i> 9PATORAL <i>Enquêtes de terrain (14h30)</i>	Droit et institutions du patrimoine	Préparation du projet professionnel 9PATSTG <i>Stage filé (70h)</i> 9PATENTR <i>Préparation à l'entretien d'embauche (6h)</i>	Muséologie 9MSLTERR <i>Les musées sur leur territoire (8h)</i> 9MSLINV <i>Inventaire et récolement des collections (4h)</i> 9MSLCONS <i>Enrichissement des collections et conservation préventive (5h)</i> 9MSLREST <i>La restauration (4h)</i> 9MSLEXPO <i>Exposition et médiation (15h)</i>	Mises en pratique Y9PATMED <i>Concevoir une médiation pédagogique (24h)</i> 9PATCAS <i>Études de cas (12h)</i> 9PATEXPO <i>Montage d'exposition et d'évènement culturel (12h)</i>
6h CM + 52h TD	9h CM 37h30 TD	76h TD	18h CM + 30h TD	12h CM + 24h TD	30h TD
58 heures	46 heures 30	24 heures	48 heures	36 heures	30 heures
100% CC	CC / Assiduité	100% CC	100% CC	100% CC	CC / Assiduité
8 ECTS coef 1	7 ECTS coef 1	3 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	5 ECTS coef 1	5 ECTS coef 1

[Certaines modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sous réserve de confirmation par la CFVU.]

SEMESTRE 4 (SEMESTRE 10)

OPATSTG
Stage long
16 semaines minimum
560 heures
100% CC
30 ECTS coef 6

M2 – SEMESTRE 3 – PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE : ARCHIVES ET MUSÉES

9PATOUTI – OUTILS PROFESSIONNELS

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

9PATANG – Anglais professionnel (S. BENOIST)

24h CM et TD associés.

Le cours offre un apprentissage intensif du vocabulaire propre au monde et aux métiers de la culture et du patrimoine.

9PATSYNT – Note de synthèse (M. FRATERNO)

20h TD (7 séances de 2 ou 3 heures).

Le cours porte sur la méthodologie de la note de synthèse, de l'argumentation écrite. De nombreux concours de la fonction publique (ex. attaché territorial de conservation du patrimoine) comportent en effet une épreuve de note de synthèse. Il s'agit pour le candidat de montrer sa capacité à présenter et à relier des informations différentes sur un même sujet.

9PATCTB – Comptabilité (F. LAORDEN)

12h CM et TD associés (6 séances).

Initiation à la comptabilité et à la gestion de projets et d'institutions culturelles.

9PATCOTR – MÉDIATION, CONSERVATION, COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Y9MEDCOM – Médiation et communication culturelle

Y9CONCEP : Concevoir une action de médiation : principes généraux (A. SCHNEIDER, M. FRATERNO)

6h TD.

Évaluation [*sous réserve de validation par la CFVU*] : assiduité.

Créer une action de médiation suppose de l'inscrire dans un projet culturel donné. Il s'agira de réfléchir aux différentes étapes nécessaires à l'action de médiation, depuis son évaluation diagnostique jusqu'à son évaluation finale en répertoriant à partir d'un public identifié les besoins, moyens et outils à mettre en place pour la réussite de celle-ci.

Y9APPLIC : Médiation et communication : applications (H. FARCY)

18h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Un premier cours permet de découvrir la communication appliquée au secteur culturel, ses enjeux et particularités. Au travers de cas pratiques et de mises en situation très concrètes, les différents outils de communication sont développés.

Un second cours de médiation culturelle est donné au sein du musée de Vieux-la-Romaine. Il met en pratique la création d'outils de médiation. Après une présentation des médiations existantes au musée, les étudiants seront invités à créer un outil de médiation à destination d'un public de leur choix.

Y9CONSV – Conservation et restauration : approches transversales (P. DUYCK)

8h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Le cours présente les missions et les procédures de la conservation préventive (conditionnement, politique de substitution, lutte contre les facteurs de dégradation), de la restauration (dossiers d'œuvres) et de la sécurisation des collections (récolement, plan d'urgence).

9PATORAL – Enquêtes de terrain (Y. DAVY, K. LEPETIT, S. VALOGNES)

14h30 TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

À travers des enquêtes menées par des chercheurs, l'accent sera mis sur l'utilisation du discours historique et des témoignages dans les musées et dans les institutions d'archives. Les enjeux historiographiques, les méthodes du recueil et d'exploitation des

témoignages, ainsi que l'identification des biais possibles en histoire orale seront mis en pratique par les étudiants dans une enquête personnelle encadrée par l'association La Loure.

9PATDRT – DROIT ET INSTITUTIONS DU PATRIMOINE

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

9PATDRT – Droit et institutions du patrimoine (V. NEGRI)

24h TD.

Cet enseignement est concentré sur le droit du patrimoine culturel – droit comparé et droit international – et les institutions en charge de la protection de ce patrimoine. Après un socle de connaissances sur la notion de patrimoine culturel et, en regard, la construction – depuis le 19^{ème} siècle à nos jours – d'un droit du patrimoine, sont abordés et mis en perspectives les problématiques contemporaines de droits culturels et la portée de ces droits, les dynamiques juridiques de protection des biens culturels dans les conflits armés et les crises, et les concepts de patrimoine commun, de communautés et de responsabilité partagée sur la reconnaissance et la conservation du patrimoine culturel. Cet enseignement est dispensé en cours magistral et travaux dirigés.

9PATPP – PRÉPARATION DU PROJET PROFESSIONNEL

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

9PATSTG – Stage filé

Le stage, à raison d'une journée par semaine de mi-septembre à mi-décembre, mettra en pratique les connaissances et les compétences acquises en cours. La mission pourra être confiée dans le domaine de la régie des collections, de la médiation culturelle, du classement d'un fonds archivistique, etc. Elle sera encadrée par des acteurs et institutions partenaires. Il donne lieu à une soutenance de rapport.

9PATENTR – Pratique de l'oral et de l'entretien d'embauche

2 séances assurées par l'Espace Orientation Insertion de l'université de Caen.

SPÉCIALITÉ MÉTIERS DES ARCHIVES

9PATARCG – SPÉCIALITÉ : ARCHIVISTIQUE GÉNÉRALE

25h CM + 13h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

9ARCHGEN – Archivistique générale (M. BOUCHARD, A. GUESNON, J. HUYGHE, M. LACHÈVRE, É. OLIVE)

Les missions fondamentales de l'archiviste sont enseignées : collecte, classement, records management, conservation, communication. Elles sont pour l'essentiel présentées par des intervenants des Archives départementales du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

9ARCHSPE – Archives spécifiques (H. BONNAMY, D. PLUME)

Le traitement de deux types d'archives spécifiques est présenté : les archives orales et les fonds privés.

9CONSERV – Conservation (A. L'HÔTELLIER)

Ce cours présente les enjeux de la conservation en archives, identifiés lors des opérations de récolement ou plus ponctuellement lors de déménagements.

9MEDARCH – Médiation en archivistique (A. ALEXANDRA, J.-B. AUZEL, J. HALAIS, J.-F. HOLVAS)

Cet ensemble de cours présente les règles de communication des archives aux usagers, les restrictions relatives aux archives sensibles et enfin les missions de valorisation des archives auprès du grand public.

Y9PATANU – SPÉCIALITÉ : ARCHIVES ET NUMÉRIQUE

12h CM + 12h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Y9NUMARC – Numérisation et diffusion en ligne des archives (É. OLIVE)

Quelle est la réglementation et quelles méthodes emploie-t-on pour la diffusion en ligne des archives numérisées ?

Y9AUDIO – Documenter et valoriser les archives audiovisuelles (S. ANGE)

Le cours présente à travers des études de cas la spécificité des archives audiovisuelles, des institutions qui les conservent en France et celle des tâches de collecte, de conservation, de documentation et de valorisation qui leur sont liées.

Y1MAS42 – Description encodée en archives (P.-Y. BUARD, S.-S. PASUPATHY)

Ce cours est consacré à la présentation et à l'utilisation des techniques de structuration de données, ainsi qu'aux standards de description des textes et des fonds d'archives (*Text Encoding Initiative* et *Encoded Archival Description*). Les enseignements se composent d'un cours magistral et d'exercices pratiques. Ceux-ci consistent à rédiger des fiches archivistiques en contexte structuré, appliquées à la revue *Cinémonde* conservée au sein du fonds Pierre Chassain qui a fait l'objet d'un don au département des Arts du spectacle.

SPÉCIALITÉ MUSÉES

9PATMUSE – MUSÉES

9PATMSLG – Muséologie

36h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Assuré par des professionnels, cet enseignement offre un panorama complet des problématiques de muséologie. Il s'agira de comprendre d'abord les relations entre les musées et leur territoire (relations avec les collectivités, les publics, etc.) puis d'entrer dans les collections et d'en comprendre la gestion. Une collection est toujours vivante, s'enrichit mais doit aussi faire l'objet de restauration. Enfin sera abordée la mise en valeur des collections à travers l'exposition et la médiation.

- **9MSLTERR : Les musées sur leur territoire** (G. BRUNEL, H. DECAEN, M.-J. VILLEROY)
- **9MSLINV : Inventaire et récolement des collections** (M.-J. VILLEROY)
- **9MSLCONS : Enrichissement des collections et conservation préventive** (M.-J. VILLEROY)
- **9MSLREST : La restauration** (M.-J. VILLEROY, T. BAJON-BOUZID)
- **9MSLEXPO : Exposition et médiation** (H. DECAEN)

9PATMUPR – Mises en pratiques

48h TD.

Conçus comme des mises en pratiques de l'enseignement théorique reçu en muséologie, ces enseignements permettent de se confronter à des cas concrets. La promotion poursuivra dans ce cadre son projet d'exposition.

- **Y9PATMED : Concevoir une médiation pédagogique** (A. SCHNEIDER)
Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.
- **9PATCAS : Études de cas** (S. DUPONT et C. LECÈNE)
Évaluation [sous réserve de validation par la CFVU] : assiduité.
- **9PATEXPO : Montage d'exposition et d'événement culturel** (F. BUTTAY, G. DE BRUYN et intervenants professionnels)
Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

M2 – SEMESTRE 4 – PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE : ARCHIVES ET MUSÉES

OPATSTG – STAGE LONG

Évaluation : 100 % contrôle terminal.

Le stage long dure entre 16 et 24 semaines et est placé entre février et septembre dans un centre d'archives, un musée ou toute autre institution culturelle en lien avec le patrimoine. L'étudiant est chargé de trouver sa structure de stage. Le stage long est validé après une soutenance d'un mémoire professionnel devant un jury composé de l'enseignant directeur du mémoire et du professionnel tuteur du stage.

Le stage donne lieu à un **mémoire professionnel** devant rendre compte de l'expérience vécue et de l'enrichissement de la formation professionnelle par un approfondissement bibliographique, en faisant preuve d'une solide hauteur de vue et d'analyse.

Recommandations. Le mémoire professionnel n'est ni un mémoire de recherche ni un simple rapport de stage. En une cinquantaine de pages (hors annexes), il doit combiner une posture réflexive sur l'expérience de stage et l'étude d'un sujet à définir entre l'étudiant et son directeur de mémoire. Ce sujet doit être en relation avec les missions effectuées et il nécessite la mobilisation d'une bibliographie. Le plan du mémoire professionnel peut distinguer dans deux parties séparées le « rapport de stage » détaillé d'une part et le sujet de réflexion d'autre part. Les deux approches peuvent également s'entrecroiser dans un plan analytique. Les éléments du « rapport de stage » visent un compte rendu détaillé de l'expérience, notamment une description de l'établissement d'accueil et de son activité, ainsi que du contexte dans lequel évolue l'établissement, et une description des travaux ou missions effectués par le stagiaire avec leurs résultats. Au-delà de cette description, on attend de l'étudiant-stagiaire la capacité à saisir les enjeux globaux du métier exercé le temps du stage, à mobiliser les connaissances acquises lors de sa formation théorique (en faisant preuve de rigueur et d'esprit d'initiative sur le lieu de stage), à exercer son esprit critique, à relier sa mission aux grandes problématiques patrimoniales et à dégager des perspectives pour sa future vie professionnelle.

La note minimale de 10/20 est requise pour valider le master 2.

MASTER 1 – PARCOURS MÉTIERS DE LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE

SEMESTRE 1 (SEMESTRE 7)

7ARCAT	7ARCSIR1	7ARCSIR2	7ARCSMR1	7ARCDISC	7ARCLV	7ARCSIG	7ARCOBJ
Atelier de l'Histoire Une période au choix : Y7HATAN <i>Histoire ancienne</i> Y7HATME <i>Histoire médiévale</i>	Sources et instruments de la recherche Une période au choix (la même que pour l'UE 7ARCAT) : Y7SIR1AN <i>Histoire ancienne</i> Y7SIR1ME <i>Histoire médiévale</i>	Sources et instruments de la recherche Une période au choix (la même que pour l'UE 7ARCSIR1) : Y7SIR2AN <i>Histoire ancienne</i> Y7SIR2ME <i>Histoire médiévale</i>	Actualités de la recherche Y7SMRMAM	La construction du discours archéologique	Langues (au choix), voir le descriptif Y7ANG <i>Anglais</i> Y7PERFLV <i>Perfectionnement de la langue écrite</i>	Initiation au SIG Y7SIG	Représentation des objets archéologiques
12h TD + 12h CM	24h TD	24h TD	12h TD	24 CM + 24 TD	24h TD	6h CM + 24h TD	24 TD
24 heures	24 heures	24 heures	12 heures	48 heures	24 heures	30 heures	24 heures
100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	100% CC
3 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	3 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1	4 ECTS coef 1

SEMESTRE 2 (SEMESTRE 8)

8ARCAT	8ARCSMR	8ARCPAO	8ARCSPE	8ARCMEM	8ARCINST	8ARCSTG
Atelier de l'Histoire 2 Une période au choix : Y8HATAN <i>Histoire ancienne</i> Y8HATME <i>Histoire médiévale</i>	Actualités de la recherche Y8SMRMAM	Formation informatique PAO Y8PAO	Formations spécialisées 1	Élaboration d'un dossier de recherche Y8MEM	Institutions du patrimoine Y8POLPAT <i>Politiques patrimoniales (24h)</i> Y8ACTPAT <i>Acteurs du patrimoine (12h)</i>	Validation de stage de fouille de 3 semaines minimum
12h TD + 12h CM	12h TD	12h TD	30h TD	72h TD	18h TD + 18h CM	40h
24 heures	12 heures	12 heures	30 heures	72 heures	36 heures	40 heures
100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	100% CT	100% CC	100% CC
3 ECTS coef 1	3 ECTS coef 1	2 ECTS coef 1	5 ECTS coef 2	8 ECTS coef 3	6 ECTS coef 2	3 ECTS coef 2

M1 – SEMESTRE 1 – PARCOURS MÉTIERS DE LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE

7ARCAT – ATELIER DE L'HISTOIRE

24h CM et TD associés.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Choix entre 2 options :

Y7HATAN – Histoire ancienne

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures ».)

Y7HATME – Histoire médiévale

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures ».)

7ARCSIR1 – SOURCES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE

24h TD.

Évaluation : 100% en contrôle continu sur la base d'exercices réguliers.

Choix entre 2 options dans la même période que l'Atelier de l'Histoire :

Y7SIR1AN - Histoire ancienne

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures ».)

Y7SIR1ME- Histoire médiévale

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures ».)

7ARCSIR2 – SOURCES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE

24h TD.

Évaluation : 100% en contrôle continu sur la base d'exercices réguliers.

Choix entre 2 options dans la même période que l'Atelier de l'Histoire :

Y7SIR2AN – Histoire ancienne

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures ».)

Y7SIR2ME - Histoire médiévale

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures ».)

7ARCSMR1 – ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE

Évaluation : compte rendu de communications ayant lieu lors des séminaires (deux au minimum) ; des consignes précises pour l'évaluation sont données par lors de la première séance.

Y7SMRMAM – Séminaire Mondes anciens et médiévaux

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures ».)

7ARCDISC – LA CONSTRUCTION DU DISCOURS ARCHÉOLOGIQUE

2h CM + 2h TD par semaine.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

YARCDISC – La construction du discours archéologique (L. BOURGEOIS, C. LAGANE)

Le CM proposera, d'une part, un certain nombre d'outils méthodologiques, en particulier ceux qui seront nécessaires à la réalisation du mémoire (organisation de la rédaction, usage et conception des documents cartographiques, usage critique de la documentation) et, d'autre part, une approche historiographique et épistémologique de l'archéologie, à travers les principaux concepts qui ont marqué la discipline au cours des cinquante dernières années.

TD : Études de cas. Dans le cadre des TD, des aspects particuliers sont traités sous forme de dossiers thématiques présentés par les étudiants en lien leur projet de dossier de recherche de M1 (1MHA10), initié au cours du semestre 1. La fin du semestre sera consacrée à un état d'avancement des projets de recherche.

7ARCLV – LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

(Voir *supra*, parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures », 7HLV, seuls les ECTS et coefficients diffèrent.)

7ARCSIG – INITIATION AUX SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

6h CM et 24h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu sous forme d'exercices pratiques.

Y7SIG – Initiation aux systèmes d'information géographique (G. LÉON)

Cette initiation aux SIG utilisera le logiciel QGIS pour initier aux usages et aux limites des systèmes géoréférencés, à partir d'exemples archéologiques et plus largement patrimoniaux. La dernière séance sera consacrée à des bases de statistiques et de réalisation de graphiques.

7ARCOBJ – REPRÉSENTATION DES OBJETS ARCHÉOLOGIQUES

24h TD (8 séances de 3h).

Évaluation : contrôle continu sous forme d'exercices pratiques.

7ARCOBJ – Représentation des objets archéologiques (J.-C. FOSSEY pour le dessin, A. CAZIN pour la photographie)

Acquisition des normes et des techniques du dessin archéologique, y compris en DAO, et des principes de la photographie des objets archéologiques.

M1 – SEMESTRE 2 – PARCOURS MÉTIERS DE LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE

8ARCAT – ATELIER DE L'HISTOIRE

24h CM et TD associés.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Choix entre 2 options dans la même période que celle du premier semestre.

Y8HATAN – Histoire ancienne

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures ».)

Y8HATME – Histoire médiévale

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures ».)

8ARCSMR – ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE

12h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, comptes rendus de communications ayant lieu lors des séminaires (deux au minimum) ; des consignes précises pour l'évaluation sont données lors de la première séance par l'enseignant qui en assure la coordination.

Y8SMRMAM – Séminaire Mondes anciens et médiévaux

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures », 1^{er} semestre.)

8ARCPAO – FORMATION INFORMATIQUE : PAO

12h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Y8PAO – Formation informatique : PAO (J. GALLOT)

Formation aux logiciels de conception de documents de médiation et de communication (Publication assistée par ordinateur).

8ARCSPE – FORMATION SPÉCIALISÉES

30 h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

8ARCSPE - Formations spécialisées

Initiation à des domaines de spécialité. L'objectif est de découvrir le potentiel qu'offrent les études de certains matériaux et mobiliers issus des fouilles, et entrant dans le processus d'interprétation des sites :

- **Céramologie-archéométrie** (A. BOCQUET-LIENARD, X. SAVARY, S. DERVIN, A. LEFÈVRE)
- **Numismatique** (P.-M. GUIHARD)
- **Archéo-anthropologie** (C. DE SÉRÉVILLE-NIEL, D. BOUGAUD, J. PACORY)
- **Paléobotanique** (M. DERREMAUX)

8ARCMEM – ÉLABORATION D'UN DOSSIER DE RECHERCHE

Évaluation : 100 % contrôle terminal.

Élaboration d'un **dossier de recherche** composé de 35 à 50 pages (hors illustrations, corpus et annexes) concernant le sujet défini avec le directeur de recherche, dès le début du semestre 1. Ce travail met en évidence la capacité à réunir une bibliographie et à présenter l'historiographie du sujet, les sources et leur traitement critique.

La note minimale de 10/20 au mémoire est requise pour valider le master 1.

8ARCINST – INSTITUTIONS DU PATRIMOINE

24h CM et TD associés.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

Y8POLPAT – Politiques patrimoniales (L. BOURGEOIS, B. MARPEAU)

(Voir le descriptif dans le parcours « Métiers du patrimoine ».)

Y8ACTPAT – Acteurs du patrimoine (A-G. CHAUSSAT, E. JOUANNO, B. LAVENNE, K. LE PETIT, E. LUIS, C. RICHEL)

(Voir le descriptif dans le parcours « Métiers du patrimoine ».)

8ARCSTG- STAGE

Le stage, d'une durée d'au moins trois semaines, doit être un stage de fouille effectué au cours de l'année N-1, soit durant l'été précédent l'entrée en M1, avant la reprise des cours de semestre 1 (début septembre).

L'étudiant doit trouver le stage lui-même mais des informations utiles lui sont communiquées par les enseignants.

Le stage est effectué dans le cadre d'une convention passée entre l'UFR Humanités et Sciences sociales et l'employeur (saisie de la convention de stage en ligne application PSTAGE : <http://ufrhss.unicaen.fr/stages-emplois/conventions-de-stage/>).

Évaluation : Rapport de stage impérativement remis avant les vacances de printemps.

MASTER 2 – PARCOURS MÉTIERS DE LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE

Un emploi du temps détaillé est distribué au début du semestre.

SEMESTRE 3 (SEMESTRE 9)

OPTION RECHERCHE ET PROFESSIONNELLE

9ARCAT	9ARCSMR	9ARCMEST	9ARCANGL	9ARCMED	9ARCSTAB	9ARCOPST	9ARCSPE
Atelier de l'Histoire Une période au choix : Y9HATAN <i>Histoire ancienne</i> Y9HATME <i>Histoire médiévale</i>	Actualités de la recherche Y9SMRMAA <i>Mondes anciens et médiévaux</i>	Dossier de recherche 9ARCDOSS <i>Dossier de recherche</i>	Anglais technique	Médiation et communication culturelle Étude de cas Y9MEDCOM -Y9APPLIC : <i>concevoir une action de médiation (principes généraux) (6h)</i> -Y9CONCEP : <i>Médiation et communication (application) (18h)</i> 9ETUDCAS <i>Étude de cas (6h)</i>	Stabilisation, conservation et restauration 9STABIL <i>Stabilisation (12h)</i> Y9CONSV <i>Conservation et restauration (8h)</i>	Préparation de l'opération archéo et rapport de stage 9PREPOP <i>Préparation opération archéo (12h)</i> 9RAPSTG <i>Rapport de stage M1 (24h)</i>	Formations spécialisées (Anthropologie, Céramologie/ Archéométrie, Archéologie du bâti, Archéozoologie, Numismatique, Géo-archéologie/ Paléoenvironnements)
12h TD	12h TD	72h TD	12h TD	30h TD	20h TD	36h TD	40h TD
100% CC	100% CC	100% CC	100% CC	CC / Assiduité	Assiduité	100% CC	Assiduité
3 ECTS coef 1	3 ECTS coef 1	7 ECTS coef 1	3 ECTS coef 2	3 ECTS coef 1	3 ECTS coef 1	3 ECTS coef 1	5 ECTS coef 2

[Certaines modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sous réserve de confirmation par la CFVU.]

SEMESTRE 4 (SEMESTRE 10)

OPTION RECHERCHE

0ARCSMR	0ARCMEST
Actualités la recherche	Mémoire ou stage
YOSMRMAM Mondes anciens et médiévaux	0ARCMEM Mémoire de recherche et soutenance
12h TD	72h
100% CC	100% CT (soutenance)
2 ECTS coef 2	28 ECTS coef 4

OPTION PROFESSIONNELLE

0ARCSMR	0ARCMEST
Actualités de la recherche	Stage
YOSMRMAM Mondes anciens et médiévaux	0ARCSTG Stage long avec rapport et soutenance
12h TD	280h-560h
100% CC	100% CT (soutenance)
2 ECTS coef 2	28 ECTS coef 2

M2 – SEMESTRE 3 – PARCOURS MÉTIERS DE LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE

OPTION RECHERCHE ET PROFESSIONNELLE

9ARCAT – ATELIER DE L'HISTOIRE

12h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu.

Choix entre 2 options :

Y9HATAN – Histoire ancienne

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures ».)

Y9HATME – Histoire médiévale

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures ».)

9ARCSMR – ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE

12h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, comptes rendus de communications ayant lieu lors des séminaires (deux au minimum) ; des consignes précises pour l'évaluation sont données lors de la première séance par l'enseignant qui en assure la coordination.

Y9SMRMAM – Séminaire Mondes anciens et médiévaux

(Voir le descriptif dans le parcours « Histoire : Sources, sociétés et cultures », 1^{er} semestre du M1.)

9ARCMEST – DOSSIER DE RECHERCHE

Évaluation : 100% contrôle continu.

9ARCANGL – ANGLAIS TECHNIQUE

12h TD.

Évaluation : contrôle continu oral (50 %) et écrit (50%) comprenant une rédaction d'un compte rendu de lecture (article ou autre) et un exposé oral sous la forme d'une communication scientifique basée sur l'un des stages ou sur le mémoire.

9ARCANGL – Anglais technique (C. LAGANE)

Acquisition du vocabulaire technique sous forme de travaux, type compte-rendu de lecture et exposé oral supervisé par une archéologue anglophone. L'objectif est de familiariser l'étudiant à la lecture d'articles et à la prise de parole publique en anglais.

9ARCMED – MÉDIATION ET COMMUNICATION CULTURELLE / ÉTUDE DE CAS

30h TD.

Y9CONCEP – Concevoir une action de médiation : principes généraux (A. SCHNEIDER, M. FRATERNO)

6h TD.

Évaluation [sous réserve de confirmation par la CFVU] : assiduité.

(Voir le descriptif dans le parcours « Métiers du patrimoine ».)

Y9APPLIC – Médiation et communication : applications (H. FARCY)

18h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

(Voir le descriptif dans le parcours « Métiers du patrimoine ».)

9ETUDCAS – Étude de cas (J.-M. LEVESQUE, C. LECÈNE)

6h TD.

Évaluation : assiduité.

Le schéma directeur de mise en valeur du château de Caen, en cours de réalisation, sera l'occasion de découvrir les différents aspects du projet et de réfléchir à l'évolution de la médiation offerte aux différents publics pour visiter le monument et les musées qu'il abrite.

9ARSTAB – STABILISATION, CONSERVATION ET RESTAURATION

30h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : assiduité.

Y9CONSV – Conservation et restauration (J.-P. FOUCHER, C. BARTHÉLEMY, S. QUEVILLON)

18h TD.

Des archives départementales à un Centre de conservation et d'étude archéologique, ces séances réalisées sur le terrain permettront aux étudiants d'acquérir les grands principes de conservation et de restauration du patrimoine.

9STABIL – Stabilisation et conservation en archéologie (C. BARTHÉLEMY, S. QUEVILLON)

12h TD.

Ces séances permettront de suivre l'objet archéologique des premiers gestes de la conservation préventive lors de la fouille jusqu'à sa conservation définitive dans les dépôts de fouilles et les musées.

9AROPST – PRÉPARATION D'UNE OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

12h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, écrit et/ou oral.

9PREPOP – Préparation d'une opération archéologique (C. LAGANE et B. GUILLOT)

Organisation administrative et matérielle d'une opération archéologique préventive et d'une opération archéologique programmée.

+ Rapport du stage effectué entre M1 et M2 (à remettre impérativement avant les vacances de printemps).

9ARCSPE – FORMATIONS SPÉCIALISÉES

40h TD.

Évaluation [*sous réserve de confirmation par la CFVU*] : assiduité.

9ARCSPE – Formations spécialisées

Initiation à des domaines de spécialité. L'objectif est de découvrir le potentiel qu'offrent les études de certains matériaux et mobiliers issus des fouilles, et entrant dans le processus d'interprétation des sites :

- **Archéologie du bâti** (K. VINCENT)
- **Archéozoologie** (O. ROBIN)
- **Géo-archéologie** (A. GLAIS)

M2 – SEMESTRE 4 – PARCOURS MÉTIERS DE LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE

OPTION RECHERCHE

0ARCSMR – ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE

12h TD.

Évaluation : 100% contrôle continu, comptes rendus de communications ayant lieu lors des séminaires (deux au minimum) ; des consignes précises pour l'évaluation sont données lors de la première séance par l'enseignant qui en assure la coordination.

Y0SMRMAM – Séminaire Mondes anciens et médiévaux

(Voir le descriptif au 1^{er} semestre du M1.)

0ARCMEST – MÉMOIRE DE RECHERCHE

Évaluation : 100 % contrôle terminal.

Rédaction d'un mémoire de recherche dans le prolongement du mémoire de master 1. Examen, soutenance et présentation du mémoire d'une centaine de pages (hors annexes) devant un jury de deux spécialistes au moins, soutenu au mois de juin ou au mois de septembre.

La note minimale de 10/20 au mémoire est requise pour valider le master 2.

OPTION PROFESSIONNELLE

0ARCSMR – ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE

Évaluation : compte rendu de communications ayant lieu lors des séminaires (deux au minimum) ; des consignes précises pour l'évaluation sont données par les enseignants coordinateurs lors de la première séance de chacun des séminaires.

Y0SMRMAM – Séminaire Mondes anciens et médiévaux

(Voir le descriptif au 1^{er} semestre du M1.)

0ARCMEST – STAGE LONG

Évaluation : 100 % contrôle terminal.

Le stage doit être effectué au cours du deuxième semestre avant la fin du mois d'août (sauf accord donné par le responsable du parcours). L'étudiant doit trouver le stage lui-même. Le stage est effectué dans le cadre d'une convention passée entre l'UFR Humanités et Sciences sociales et l'employeur.

Il donne lieu à un mémoire d'environ 50 pages (hors illustrations), soutenu devant un jury au cours du mois de septembre.

La note minimale de 10/20 au mémoire est requise pour valider le master 2.

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SCOLARITÉ

L'accueil des étudiants de Licence et de Master se situe au 4^e étage du bâtiment B, campus 1.

La scolarité accueille les étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

Directeur administratif de l'UFR

Éric OSOUF

02 31 56 53 23

Directrice administrative adjointe de l'UFR, en charge de la scolarité

Alexandra HOUARD

02 31 56 60 67

Accueil des étudiants licence

hss.licence.philo@unicaen.fr

hss.licence.socio@unicaen.fr

hss.licence.lm@unicaen.fr

hss.licence.arts@unicaen.fr

hss.licence.histoire@unicaen.fr

hss.licence.humanites@unicaen.fr

hss.licence.lc@unicaen.fr

hss.licence.se@unicaen.fr

hss.licence.sdl@unicaen.fr

Accueil des étudiants master

hss.scolarite.master@unicaen.fr

Accueil des étudiants DU

hss.scolarite.du@unicaen.fr

Formation continue

hss.formationcontinue@unicaen.fr

LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- Pour effectuer votre inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrits aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- Pour demander des informations relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- Information Léocarte : la Léocarte est envoyée par la DEVE à l'étudiant.

S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Les enseignants et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN. **Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.**
- Grâce au site web de l'UFR HSS : <https://ufr-hss.unicaen.fr/>. **Le site est régulièrement actualisé.**
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : <http://moncomptenumerique.unicaen.fr/>. Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !**
Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Au près de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignants.

DÉMARCHES - SCOLARITÉ

Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE...) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/>.

SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.

Confidentialité - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Unicloud,
- l'accès au réseau Wi-Fi ...

MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie. Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD...) et de le partager.

Tous les enseignants de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : <https://webmail.unicaen.fr/>

Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrits pédagogiquement.

Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignants et étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Comment accéder à la plateforme e-Campus : <https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion>

Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents ou gérer votre **lécarte**.

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le plagiaire se fait passer pour l'auteur d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

(Article L.122-4).

À l'université, le plagiat est proscrit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université et des étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

Références réglementaires

1 – Dispositions générales

- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Dispositions générales
- Dispositions particulières

3 – Dispositions concernant les stages

4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves

- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

5 – Dispositions concernant les résultats

- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

6 – Dispositions concernant la fraude aux examens

- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :

- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Master : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/>
- **sur le site institutionnel UNICAEN** : <https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)

Sauf cas particuliers décrits ci-dessous, l'assiduité en cours est obligatoire, de même que la participation aux épreuves, écrites et orales, du contrôle terminal et du contrôle continu. Ainsi, la convocation pour une épreuve orale de contrôle continu (exposé) suppose que l'étudiant se présente en TD au jour et à l'heure prévus afin de présenter son travail à l'oral. L'absence de prestation orale entraîne l'attribution de la note 0/20 (la remise d'une production à l'écrit n'est acceptable que si elle a été décidée par l'enseignant chargé du TD et si l'étudiant s'est présenté au jour et à l'heure prévus afin de rendre son travail).

DISPENSE D'ASSIDUITÉ

1.1. L'assistance aux travaux dirigés est obligatoire pour tous les étudiants inscrits. L'assiduité peut y être contrôlée. Elle fait l'objet d'un contrôle systématique pour les étudiants boursiers, au premier et au deuxième semestre.

1.2. Les étudiants qui ne pourraient pas assister aux travaux dirigés d'un ou de plusieurs éléments constitutifs ou UE auxquels ils sont inscrits, pendant la totalité ou la plus grande partie d'un semestre, peuvent demander une dispense d'assiduité. Cette demande doit être adressée au responsable de la formation à l'aide du formulaire approprié (disponible sur le site web). Celui-ci décide d'octroyer ou non cette dispense.

En dehors des situations exceptionnelles, la dispense d'assiduité n'est accordée que si l'une des conditions suivantes est remplie:

- avoir une activité salariée régie par un contrat de travail ou équivalent, pour une durée supérieure ou égale à 10 heures hebdomadaires ;
- être inscrit en double diplôme ou en double cursus ;
- être père ou mère de famille ;
- pour des raisons médicales dûment justifiées ;
- bénéficier d'un régime spécial reconnu par les services de l'université (situation de handicap, sportif de haut niveau).

La distance entre le domicile et l'université n'est pas un motif valable.

1.3. La dispense d'assiduité est accordée pour un ou pour plusieurs éléments constitutifs (EC dans la suite) ou UE : chacun des EC ou UE concernés par la dispense est indiqué par écrit dans le document portant dispense d'assiduité, délivré par le responsable de la formation et annexé au contrat pédagogique de l'étudiant. Dans les EC et UE non concernés par la dispense, l'assistance de l'étudiant aux TD demeure obligatoire.

NB: les étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en présentiel peuvent choisir de s'inscrire en formation à distance. **Attention**: toutes les formations, tous les parcours et toutes les options de l'UFR ne sont pas proposés en enseignement à distance.

DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

2.1. En fonction de la situation de l'étudiant, si ce dernier le demande, la dispense d'assiduité peut être assortie d'une dispense de contrôle continu, pour tous les éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité ou pour une partie d'entre eux seulement. Cette dispense de contrôle continu n'est ni de droit ni systématique.

2.2. Aucune dispense d'assiduité n'est ordinairement possible en TP.

2.3. Des dispositifs aménagés de contrôle continu peuvent être proposés par l'enseignant aux étudiants dans certains éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité (ou aux étudiants dont le statut justifie un tiers temps), y compris dans ceux/celles où il existe un contrôle terminal. A défaut, le contrôle terminal prévu et annoncé dans le guide des études représente 100% de la note de l'élément ou de l'UE pour l'étudiant bénéficiaire de la dispense.

2.4. Dans les éléments constitutifs ou UE évalués à 100% en contrôle continu, des modalités d'évaluation spécifiques sont prévues pour les étudiants dispensés d'assiduité, soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

2.5. Lorsque la dispense d'assiduité ne concerne qu'une partie du semestre ou intervient en cours de semestre, la dispense de contrôle continu éventuellement associée n'est que partielle. Toutes les notes de contrôle continu déjà acquises par l'étudiant avant l'obtention de la dispense en cours de semestre sont conservées et prises en compte dans le calcul de la note de l'UE concernée, en respectant la part proportionnelle respective du contrôle continu et du contrôle terminal telle qu'elle est prévue (voir guides des études). L'obtention en cours de semestre d'une dispense de contrôle continu dans une UE n'annule donc pas les notes de contrôle continu déjà obtenues.

NB : Attention : lors de la deuxième session, l'évaluation porte à 100% sur le contrôle terminal, pour tous les EC et toutes les UE ; aucun contrôle continu n'est alors pris en compte pour les matières dont l'évaluation comporte un contrôle terminal.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

CALENDRIER HSS 2023-2024

août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24
01 Ma 02 Ma 03 Ma 04 Ma 05 Ma 06 Ma 07 Ma 08 Ma 09 Ma 10 Ma 11 Ma 12 Ma 13 Ma 14 Ma 15 Ma 16 Ma 17 Ma 18 Ma 19 Ma 20 Ma 21 Ma 22 Ma 23 Ma 24 Ma 25 Ma 26 Ma 27 Ma 28 Ma 29 Ma 30 Ma 31 J	01 V 02 S 03 V 04 M 05 M 06 M 07 M 08 M 09 M 10 M 11 M 12 M 13 M 14 M 15 M 16 M 17 M 18 M 19 M 20 M 21 M 22 M 23 M 24 M 25 M 26 M 27 M 28 M 29 M 30 M 31 M	01 D 02 L 03 M 04 M 05 M 06 M 07 M 08 M 09 M 10 M 11 M 12 M 13 M 14 M 15 M 16 M 17 M 18 M 19 M 20 M 21 M 22 M 23 M 24 M 25 M 26 M 27 M 28 M 29 M 30 M 31 M	01 M 02 M 03 M 04 M 05 M 06 M 07 M 08 M 09 M 10 M 11 M 12 M 13 M 14 M 15 M 16 M 17 M 18 M 19 M 20 M 21 M 22 M 23 M 24 M 25 M 26 M 27 M 28 M 29 M 30 M 31 M	01 V 02 S 03 V 04 M 05 M 06 M 07 M 08 M 09 M 10 M 11 M 12 M 13 M 14 M 15 M 16 M 17 M 18 M 19 M 20 M 21 M 22 M 23 M 24 M 25 M 26 M 27 M 28 M 29 M 30 M 31 M	01 L 02 Ma 03 Ma 04 M 05 M 06 M 07 M 08 M 09 M 10 M 11 M 12 M 13 M 14 M 15 M 16 M 17 M 18 M 19 M 20 M 21 M 22 M 23 M 24 M 25 M 26 M 27 M 28 M 29 M 30 M 31 M	01 V 02 S 03 V 04 M 05 M 06 M 07 M 08 M 09 M 10 M 11 M 12 M 13 M 14 M 15 M 16 M 17 M 18 M 19 M 20 M 21 M 22 M 23 M 24 M 25 M 26 M 27 M 28 M 29 M 30 M 31 M	01 V 02 S 03 V 04 M 05 M 06 M 07 M 08 M 09 M 10 M 11 M 12 M 13 M 14 M 15 M 16 M 17 M 18 M 19 M 20 M 21 M 22 M 23 M 24 M 25 M 26 M 27 M 28 M 29 M 30 M 31 M	01 L 02 Ma 03 Ma 04 M 05 M 06 M 07 M 08 M 09 M 10 M 11 M 12 M 13 M 14 M 15 M 16 M 17 M 18 M 19 M 20 M 21 M 22 M 23 M 24 M 25 M 26 M 27 M 28 M 29 M 30 M 31 M	01 M 02 M 03 M 04 M 05 M 06 M 07 M 08 M 09 M 10 M 11 M 12 M 13 M 14 M 15 M 16 M 17 M 18 M 19 M 20 M 21 M 22 M 23 M 24 M 25 M 26 M 27 M 28 M 29 M 30 M 31 M	01 L 02 Ma 03 Ma 04 M 05 M 06 M 07 M 08 M 09 M 10 M 11 M 12 M 13 M 14 M 15 M 16 M 17 M 18 M 19 M 20 M 21 M 22 M 23 M 24 M 25 M 26 M 27 M 28 M 29 M 30 M 31 M	01 J 02 V 03 S 04 M 05 M 06 M 07 M 08 M 09 M 10 M 11 M 12 M 13 M 14 M 15 M 16 M 17 M 18 M 19 M 20 M 21 M 22 M 23 M 24 M 25 M 26 M 27 M 28 M 29 M 30 M 31 M	01 J 02 V 03 S 04 M 05 M 06 M 07 M 08 M 09 M 10 M 11 M 12 M 13 M 14 M 15 M 16 M 17 M 18 M 19 M 20 M 21 M 22 M 23 M 24 M 25 M 26 M 27 M 28 M 29 M 30 M 31 M

Week-End	Repos
Congés	Examen
Férié	

TOUSJOURS de samedi 21 octobre 2023 au lundi 09 novembre 2023
NOËL de samedi 23 décembre 2023 au lundi 09 janvier 2024
SEULE de samedi 24 février 2024 au lundi 11 mars 2024
PRÉSENTATION de samedi 20 avril 2024 au lundi 06 mai 2024

LEXIQUE DU LMD

AJAC : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L2 et en L3, il n'existe pas pour les M1 et M2.

Capitalisation : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

Compensation : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC.

Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

Contrôle continu (CC) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

Contrôle continu intégral (ECI) : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

Contrôle terminal (CT) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiants à l'issue de chaque semestre.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger...) que l'étudiant doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiants qui réussissent leurs examens.

Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique).

Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants.

L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative...

Doctorat : 3^e grade du système LMD (bac +8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

Élément constitutif (EC) : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

Équipe pédagogique : ensemble des enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

Formation initiale : formation initiale destinée à l'étudiant qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

Formation continue : la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Grade : niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

LMD (Licence Master Doctorat) : organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac + 3 (Licence), bac + 5 (Master) et bac + 8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

Licence : 1^{er} grade du système LMD (bac +3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.

L1 : 1^{ère} année de formation en Licence

L2 : 2^{ème} année de formation en Licence

L3 : 3^{ème} année de formation en Licence

Majeure/Mineure : parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

Maquette : la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

Master : 2^e grade du système LMD (bac +5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).

M1 : 1^{ère} année de formation en Master

M2 : 2^{ème} année de formation en Master

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

Mémoire : travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Mention : subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

Mobilité : possibilité offerte à l'étudiant de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

Offre de formation : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagées.

Parcours : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

Partiels : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

Passerelle : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

Rattrapage : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

Semestre : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

Session d'examens : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin du semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.

Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants de la formation.
- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

Supplément au diplôme : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant.

TICE : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP) : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

Transfert : lorsqu'un étudiant souhaite changer d'établissement universitaire, il demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant et après étude du dossier de l'étudiant.

Tutorat : accompagnement au bénéfice d'un étudiant qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur peut être un enseignant ou un étudiant.

UFR (Unité de Formation et de Recherche) : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

Unité d'enseignement (UE) : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE...).

UE transférable : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

Validation : décision administrative attestant que l'étudiant a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.

La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

VAE/VAP : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES



LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE PIERRE SINEUX (EX-BU DROIT-LETTRES)

La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, bibliotheque@unicaen.fr).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « NoctamBU » : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en libre accès (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des 4 BU qui est publié sur le site www.unicaen.fr/bu). Elle est ouverte à tous les étudiants et personnels de l'université ainsi qu'aux personnes extérieures (l'inscription peut être payante dans ce dernier cas). Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau.

Les fonds très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Ils sont principalement conservés dans les magasins : des demandes doivent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur.

Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.

L'application Affluences permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt d'ouvrages, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels, l'utilisation du wifi ou des copieurs-scanners. Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail bibliotheque@unicaen.fr ou « chat ».

Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.

Un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap est disponible sur demande auprès de nos référents handicap scd.handicap@unicaen.fr

Des événements culturels sont organisés toute l'année : expositions, concerts, rencontres...



LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBÉRIS

Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du Spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'Éducation, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à tous. Coordonnées : bu.barberis@unicaen.fr, accueil : 02 31 56 58 48.

Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition des étudiants et des enseignants-chercheurs : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. La bibliothèque met aussi à la disposition des étudiants les mémoires de Master 2 de chaque discipline et les valorise depuis 2019 en déposant sur la plateforme nationale DUMAS le mémoire au format numérique.

Elle fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.



LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS 07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, deries.bibliotheque@unicaen.fr). Ouverture du lundi au jeudi, de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.

Elle met à la disposition de tous les étudiants de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont essentiellement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plateforme nationale DUMAS, au format numérique.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÜARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N (ex-Sciences B), au premier étage, salle SB 116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher).

Ouverture aux lecteurs étudiants, enseignants et chercheurs du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 16h15.

Pendant, les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiants, enseignants et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libre-accès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants inscrits à l'université (coordonnées : 02 31 56 77 34, bibliotheque@unicaen.fr).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libre-accès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.

Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture. Elle propose le prêt d'ordinateurs portables, ainsi que des salles de travail en groupe, réservables sur Affluences, équipées d'un système de partage d'écran.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

La principale est la bibliothèque Alexis de Tocqueville, bibliothèque du réseau de Caen la mer, située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, www.caenlamer.fr/bibliothequecaen/

DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS

PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME DUMAS



Les étudiants ayant soutenu un (bon) mémoire de Master 2 ont la possibilité de déposer celui-ci sur la plateforme DUMAS (Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance), portail HAL, principale archive ouverte institutionnelle en France. Ce dépôt est destiné à archiver les mémoires en ligne et à leur assurer visibilité et accessibilité.

La collection des mémoires et thèses d'exercice de l'université de Caen Normandie rassemble les travaux universitaires des étudiants dans les domaines de la santé et des sciences humaines et sociales.

Les travaux de recherche déposés dans DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) sont validés par un jury et retenus pour leur qualité et intérêt, avant d'être mis en ligne par les bibliothèques universitaires. Effectué avec l'autorisation de diffusion des auteurs et des directeurs de recherche, ce dépôt dans une archive ouverte assure aux mémoires et thèses d'exercice sélectionnés une meilleure visibilité et une consultation accrue au-delà des murs de l'université de Caen Normandie, tout comme un accès pérenne.

Fruit d'un long travail, les documents présents dans la collection UNICAEN demeurent la propriété intellectuelle de leurs auteurs. Afin de respecter le cadre légal, les utilisateurs de DUMAS peuvent exploiter les documents à des fins d'enseignement et de recherche mais s'engagent à rédiger une citation bibliographique complète pour toute utilisation du contenu intellectuel de ces derniers.

PROCÉDURE DE DÉPÔT

Les **conditions requises pour le dépôt** sont les suivantes :

- le mémoire doit avoir obtenu une note égale ou supérieure à 16/20, soit l'équivalent de la mention Très bien,
- l'étudiant(e) doit donner son autorisation à cette diffusion en complétant le formulaire « Autorisation Diffusion HSS »,
- le directeur de mémoire doit donner son aval en complétant le formulaire « Avis Directeur Recherche DUMAS_HSS ».

Ces conditions réunies, la procédure pour effectuer le dépôt du mémoire est très simple.

- L'étudiant(e) doit confier le fichier pdf de son mémoire aux référentes du pôle Masters qui se chargent de le transmettre aux responsables de bibliothèques.
- Les responsables des bibliothèques de l'UFR HSS déposent ensuite le fichier sur la plateforme DUMAS.

Retrouvez toutes les informations et **formulaires à télécharger sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Master, « Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance ».**

LE CLES

L'arrêté du 03 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure l'**obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants dans plusieurs langues étrangères.

Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension et production orales et écrites, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES le candidat doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).

Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

Public éligible :

Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.

Pour les étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignants de langue.

INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).

Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN : <https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : intl.certifications@unicaen.fr

SE PRÉPARER AU CLES

En théorie un étudiant peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.

Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers d'entraînement à l'oral (avec des locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences CLES (avec enseignant), inscription obligatoire : intl.certifications@unicaen.fr, et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :

Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : <http://www.certification-cles.fr/>

Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : <https://ecampus.unicaen.fr>

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.

La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- Une sur la plateforme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- Une sur la plateforme nationale de certification PIX : <https://pix.fr/>

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante : <https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550>

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignants.

Pour plus d'informations :

- <http://cemu.unicaen.fr/espace-etudiant/pix/>
- contact : pix.info@unicaen.fr

INFORMATIONS UTILES

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant • DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail messervices.etudiant.gouv.fr. Les demandes sont à effectuées en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par la scolarité en lien avec le ou la responsable de la formation.

Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant est déclaré non assidu, les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/>

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienne, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de rassembler les étudiants autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiants au conseil d'UFR.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS



AEHC - Association des étudiants en histoire de Caen

<https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/>

<https://twitter.com/aehc14>



ARTÉMIS - Association des étudiants de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

<https://www.facebook.com/bde.artemis/>

https://twitter.com/bde_artemiscaen



AESEC - Association des étudiants de sciences de l'éducation de Caen

<https://www.facebook.com/aesec14/>



AESOC - Association Étudiante Sociologie de Caen

<https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/>



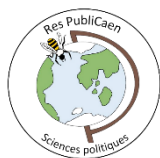
Êthos - Association de Philosophie de Caen

<https://www.facebook.com/EthosCaen/>



HUMANUMI – Association des Étudiants en Humanités Numériques de Caen

<https://www.facebook.com/HumaNumi/>



Association Res PubliCaen

res.publicaen@gmail.com

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le responsable de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant peut prendre la forme de l'attribution de crédits ECTS, de points bonus, ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport et d'un oral de soutenance.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Master :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/>

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE



DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES ÉTUDIANTS

Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet professionnel...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

TEL 02 31 56 55 12

MAIL orientationinsertion@unicaen.fr

LIEU campus 1 bât. B • niveau 0

Pour s'informer sur le devenir des étudiants de l'université de Caen : poursuites d'études, métiers, salaires...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>
